

ALGÉRIE-NIGER

Vers un partenariat stratégique renforcé

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a coprésidé à Niamey, aux côtés de son homologue nigérien Ali Mahaman Lamine Zeine, les travaux de la deuxième session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne de coopération. Une rencontre placée sous le signe du renforcement du partenariat stratégique et de la consolidation des relations bilatérales. P 3



RÉGULARISATION DU FONCIER AGRICOLE

Les pouvoirs publics accélèrent la cadence

Les autorités locales à travers l'ensemble du territoire national intensifient leurs efforts pour remettre de l'ordre dans le dossier sensible du foncier agricole. Au cœur de cette dynamique, des réunions périodiques des comités de wilayas se multiplient afin de suivre de près l'avancement des opérations de régularisation et d'évaluer l'état des dossiers en cours.

P 2

GRÂCE À LA RENAISSANCE MINIÈRE

L'Algérie amorce un tournant stratégique

Avec l'entrée en exploitation de grandes installations minières, telles que Gara Djebilet (Tindouf) et Tala Hamza-Amizour (Béjaïa) récemment, et le lancement prochain du projet intégré de phosphate dans l'Est du pays, l'Algérie aura posé les bases d'une transformation qualitative de son processus de développement, opérant ainsi une véritable renaissance dans le secteur minier aux retombées économiques majeures sur l'avenir du pays tout entier.

P 5

METAL STEEL & MINING ALGERIA EXPO 2026

250 exposants, dont 150 étrangers, sont attendus à Alger

La 4e édition du Salon international du fer, de l'acier et des produits miniers (Metal Steel & Mining Algeria expo 2026) se tiendra du 30 mars au 1er avril au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, indique un communiqué des organisateurs.

P 2

MONNAIES

Le dollar remonte face aux autres devises P 4

COMMERCE EXTÉRIEUR/DÉPÔT DES PROGRAMMES PRÉVISIONNELS

Ouverture de la plateforme numérique d'inscription aux importateurs algériens P 4

POUR UNE ALERTE MÉTÉO PRÉCOCE INFAILLIBLE

Vers l'extension du réseau de surveillance à 300 stations P 5

TRAMWAY D'ALGER
De nouveaux
horaires entrent en
vigueur

La société chargée de l'exploitation et de la maintenance des lignes de tramway en Algérie, Setram, a annoncé de nouveaux horaires pour le tramway d'Alger, applicables à partir de ce lundi 23 mars. Dans un communiqué, l'entreprise précise que le dernier départ depuis la station des Fusillés (Ruisseau) en direction de Dergana est fixé à 23h20. En sens inverse, le dernier départ vers la station des Fusillés est programmé à 22h00. Par ailleurs, le dernier départ en direction de Ruisseau est fixé à 22h20. Le début de service est prévu à 05h30 au départ des deux terminus, à savoir Dergana et la station des Fusillés. Concernant la fréquence de passage, le temps d'attente des rames varie entre 5 et 10 minutes.

R. E.

CONSTANTINE
Le Centre de
Recherche en
Sciences
Pharmaceutiques
s'oriente
davantage vers le
partenariat
économique

Le centre de recherche en sciences pharmaceutiques (CRSP) de Constantine s'oriente davantage vers le partenariat en mettant à la disposition des partenaires économiques, notamment une série de prototypes issus de ses travaux de recherche et de développement, a indiqué son directeur, Pr. Abdelhamid Djekoun. Couvrant plusieurs domaines des sciences pharmaceutiques, ces produits expérimentaux témoignent du savoir-faire des équipes du centre et de leur capacité à traduire les résultats de la recherche en applications concrètes, a souligné, le même responsable. La démarche s'inscrit dans une logique de valorisation des acquis scientifiques et de promotion du transfert de technologie au service du développement socio-économique, a précisé la même source. Les prototypes sont mis à la disposition des porteurs de projets, investisseurs et opérateurs économiques intéressés par l'exploitation de ces innovations, que ce soit à travers des projets de production ou des partenariats industriels, a-t-il ajouté. Le centre affirme sa disponibilité à accompagner les acteurs concernés en mettant à leur disposition les informations nécessaires et en explorant avec eux les perspectives de collaboration, a affirmé le même responsable.

APS

RÉGULARISATION DU FONCIER AGRICOLE
Les pouvoirs publics accélèrent
la cadence

Les autorités locales à travers l'ensemble du territoire national intensifient leurs efforts pour remettre de l'ordre dans le dossier sensible du foncier agricole. Au cœur de cette dynamique, des réunions périodiques des comités de wilayas se multiplient afin de suivre de près l'avancement des opérations de régularisation et d'évaluer l'état des dossiers en cours. Cette mobilisation, inscrite dans le cadre des orientations des hautes autorités du pays, vise à assainir une situation longtemps marquée par des lenteurs administratives et des ambiguïtés juridiques.

Par Réda Hadi

Selon un communiqué rendu public lundi par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ces rencontres s'inscrivent dans la mise en œuvre des instructions visant à accélérer le traitement des dossiers liés à la propriété agricole. Les autorités locales sont ainsi appelées à renforcer leur implication pour garantir une gestion plus transparente et plus efficace de cette ressource stratégique. Dans ce contexte, les comités locaux jouent un rôle central. Ils sont chargés d'examiner en détail les dossiers relatifs à l'exploitation et à la jouissance des terres agricoles, tout en veillant à leur conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Cette démarche vise non seulement à régulariser les situations en suspens, mais aussi à prévenir les litiges et à instaurer un climat de confiance propice à l'investissement. Au-delà de l'étude des dossiers, ces réunions constituent également un cadre d'évaluation des actions engagées. Les autorités locales

passent en revue le degré de mise en œuvre des recommandations issues des précédentes sessions, identifient les obstacles rencontrés et définissent de nouvelles mesures pour améliorer le rendement administratif. L'objectif est clair : réduire les délais de traitement et apporter des réponses concrètes aux agriculteurs en attente de régularisation. Par ailleurs, les autorités insistent sur la nécessité d'une application rigoureuse de la législation en vigueur. Des opérations d'audit sur le terrain sont ainsi encouragées afin de vérifier la véracité des informations fournies dans les dossiers et de s'assurer du respect des conditions d'exploitation. Cette démarche de contrôle vise à lutter contre les pratiques irrégulières et à garantir une utilisation optimale des terres agricoles. Les enjeux de cette opération dépassent largement le cadre administratif. En effet, la régularisation du foncier agricole constitue un facteur clé pour stimuler l'investissement dans le secteur. En sécurisant les droits des exploitants, l'État entend encourager les ini-

tiatives privées, favoriser la modernisation des exploitations et améliorer la productivité agricole. À terme, cette dynamique devrait contribuer à renforcer la sécurité alimentaire du pays et à réduire la dépendance aux importations. À l'issue de ces réunions, les autorités locales ont réaffirmé leur engagement à poursuivre les efforts sur le terrain. L'accent a été mis sur l'intensification des opérations de suivi et de contrôle, ainsi que sur l'amélioration des mécanismes de gouvernance liés à la gestion des terres agricoles. L'objectif est d'instaurer un cadre durable, fondé sur la transparence et l'efficacité, au service du développement du secteur agricole. Cette mobilisation générale traduit une volonté politique claire de faire du foncier agricole un levier de croissance et de développement durable. En accélérant la régularisation des terres et en renforçant les mécanismes de contrôle, les pouvoirs publics entendent poser les bases d'une agriculture plus performante, capable de répondre aux défis économiques et alimentaires des années à venir.

SIDI BEL-ABBES

Lancement de projets de raccordement de plus de 1.500 logements
au réseau de gaz naturel

Des projets visant à raccorder 1.544 logements au réseau de gaz naturel ont été lancés, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris auprès de la cellule de communication et d'information de la wilaya. L'enveloppe financière allouée à ces programmes de raccordement au

gaz naturel est estimée à 567 millions de dinars, couvrant des habitations situées dans des zones relevant de 29 communes. La mise en œuvre de ces projets a déjà débuté à partir de la ferme Az-zouz et Mourad, dans la commune de Aïn Thrid, qui bénéficiera du raccordement d'environ 50 logements

au réseau de distribution de cette énergie. Ces programmes devraient contribuer à augmenter le taux de couverture en gaz naturel dans la wilaya, lequel a atteint 97 pour cent, selon la même source. La cellule de communication et d'information de la wilaya a également

indiqué que le wali de Sidi Bel-Abbes, Kamel Hadji, a insisté lors du lancement de ces projets sur la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation et de respecter les délais fixés, afin de les mettre en service, dans les plus brefs délais, au profit des populations concernées. APS

METAL STEEL & MINING ALGERIA EXPO 2026

250 exposants, dont 150 étrangers, sont attendus à Alger

La 4e édition du Salon international du fer, de l'acier et des produits miniers (Metal Steel & Mining Algeria expo 2026) se tiendra du 30 mars au 1er avril au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, indique un communiqué des organisateurs. Les organisateurs prévoient la participation de 250 exposants, dont 150 étrangers, représentant des entreprises de plusieurs pays, notamment la Chine, l'Italie, la Turquie, l'Inde, le Niger, la Tunisie et la Libye, outre la présence de plusieurs organisations professionnelles internationales opérant dans ce secteur, à l'instar de l'Association mondiale de l'acier (Worldsteel).

A ce titre, cette 4e édition verra la participation d'entreprises telles que le groupe industriel minier Sonarem, la Compagnie libyenne de fer et d'acier (Libyan Steel), la Société nationale libyenne des mines (National Mining corporation), ainsi que d'autres compagnies étrangères "aspirant à concrétiser des projets d'investissement en Algérie", précise la même source. Le programme du salon comprend une série de conférences et de communications qui traiteront de diverses thématiques techniques, notamment la décarbonation dans les industries métallurgiques, et les moyens de développer l'activité minière selon les normes internationales.

Cette manifestation s'inscrit dans "la dynamique économique que connaît l'Algérie", notamment après l'entrée en exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet, selon les organisateurs, qui ont souligné que cet événement constitue "une opportunité propice à l'échange d'expertises et à la conclusion de transactions entre les entreprises participantes". L'objectif de ce salon est de contribuer à la valorisation du potentiel minier national, en phase avec les efforts de l'Etat visant à développer les exportations hors hydrocarbures, note le communiqué.

R. E.

Quotidien économique

Les EnjeuxEco

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE – NIGER

Vers un partenariat stratégique renforcé

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a coprésidé à Niamey, aux côtés de son homologue nigérien Ali Mahaman Lamine Zeine, les travaux de la deuxième session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne de coopération. Une rencontre placée sous le signe du renforcement du partenariat stratégique et de la consolidation des relations bilatérales.

Par Zahir R.

Dans son allocution, le Premier ministre a insisté sur la profondeur historique des liens entre Alger et Niamey, soulignant qu'il ne s'agit pas de relations conjoncturelles, mais d'une coopération enracinée dans l'histoire et nourrie par une vision commune. « Notre réunion aujourd'hui constitue une nouvelle étape dans le processus de coopération entre nos deux pays », a-t-il affirmé, estimant que cette session revêt un caractère « historique et stratégique ». Revenant sur la visite du président nigérien, le général Abdourahamane Tiani, en Algérie en février 2026, il a qualifié cet événement de « tournant majeur » dans les relations bilatérales. Cette visite, a-t-il précisé, a permis de poser les bases d'un partenariat stratégique fondé sur la confiance mutuelle et une vision commune du développement et de la stabilité. Sifi Ghrieb a également mis l'accent sur la nécessité de traduire les engagements politiques en actions concrètes : « L'objectif principal qui nous rassemble aujourd'hui est de transformer la dynamique politique en réalisations concrètes, en projets tangibles et en résultats mesurables sur le terrain », a-t-il déclaré, en mettant en avant l'importance des zones frontalières comme espace naturel d'intégration. Il a structuré son intervention autour de qua-

tre axes majeurs. Le premier concerne le renforcement des acquis existants, notamment les mécanismes de coopération déjà en place, qu'il a qualifiés de « base solide » à préserver et à développer. Le deuxième axe porte sur l'accélération des grands projets structurants, à l'image de la route transsaharienne, du gazoduc transsaharien et du réseau de fibre optique. Il a insisté sur le fait que ces infrastructures constituent « de véritables artères de développement » et un « corridor économique reliant la Méditerranée à l'Afrique de l'Ouest ». Le troisième axe concerne l'élargissement des domaines de coopération. Le Premier ministre a appelé à explorer de nouveaux secteurs stratégiques, notamment l'énergie, les mines, l'agriculture, la santé, l'enseignement, ainsi que les technologies et la numérisation. Il a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à accompagner le Niger dans ses projets, notamment dans le domaine énergétique. Enfin, le quatrième axe vise à dynamiser la coopération économique et commerciale. « Le forum économique algéro-nigérien constitue une opportunité majeure pour renforcer les échanges entre les opérateurs économiques. J'invite les investisseurs et entrepreneurs des deux pays à saisir les opportunités disponibles et à concrétiser des projets communs », a-t-il souligné. Sur le plan énergétique, il a accordé une importance particulière au projet du gazoduc transsaharien reliant le Nigeria à l'Europe via le Niger et l'Algérie. Ce projet

stratégique, a-t-il indiqué, contribuera à renforcer le rôle de l'Algérie comme hub énergétique régional, tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour le Niger. Le Premier ministre a également insisté sur les défis sécuritaires auxquels fait face la région sahélo-saharienne. « L'Algérie réaffirme son engagement à renforcer la coopération sécuritaire avec le Niger », a-t-il déclaré, rappelant que « la sécurité de l'un est indissociable de celle de l'autre ». Évoquant le contexte régional et continental, Sifi Ghrieb a défendu une approche fondée sur les solutions locales et la souveraineté des États. « L'avenir de la région du Sahel et de l'Afrique doit être façonné par ses propres enfants », a-t-il affirmé, appelant à renforcer la coordination pour faire face aux crises et promouvoir des solutions pacifiques. En conclusion, le Premier ministre s'est dit convaincu que les travaux de cette session aboutiront à des résultats concrets. Il a appelé à l'élaboration d'un plan d'action clair, assorti d'un mécanisme de suivi rigoureux, afin d'assurer la mise en œuvre effective des décisions prises. Enfin, Sifi Ghrieb a renouvelé ses remerciements au président Abdourahamane Tiani, saluant sa vision et réaffirmant la volonté de l'Algérie de poursuivre et renforcer sa coopération avec le Niger, dans un esprit de fraternité, de solidarité et de développement partagé.

TRANSFERT DE SAVOIR-FAIRE ET FORMATION

L'approche gagnant-gagnant du partenariat Algérie-Niger

Par Selma R.

La tenue de la haute commission mixte algéro-nigérienne à Niamey marque une nouvelle étape dans le renforcement des relations entre l'Algérie et le Niger. Au-delà des projets énergétiques et des infrastructures structurantes, un axe stratégique s'impose désormais comme le véritable socle de cette coopération : le transfert de savoir-faire et la formation, dans une logique de partenariat équilibré et durable. Invité à s'exprimer sur cette dynamique, Idir Saci, expert économique et financier, a insisté sur la singularité de l'approche algérienne. « L'Algérie ne propose pas une coopération limitée, mais un package complet, notamment dans le domaine de la formation », a-t-il expliqué sur les ondes de la « Chaîne III » de la radio nationale, soulignant une orientation qui rompt avec les modèles classiques de coopération souvent centrés sur l'exploitation des ressources sans réelle montée en compétence locale. Cette stratégie s'illustre particulièrement dans le secteur énergétique, considéré comme prioritaire. L'Algérie, déjà engagée dans des projets d'exploration pétrolière dans le nord du Niger, accompagne désormais son partenaire dans le développement de ses capacités humaines et techniques. « Les Nigériens pourront entretenir et exploiter leurs installations par leurs propres moyens, et c'est cela qui fait la différence », a affirmé Idir Saci. Au cœur de cette coopération, les échanges techniques se multiplient. Des ingénieurs ni-

gériens bénéficient de formations en Algérie, tandis que des équipes algériennes, notamment de Sonelgaz et de Sonatrach, se déplacent régulièrement à Niamey pour accompagner les projets en cours. Une dynamique qui traduit une volonté claire : bâtir une autonomie énergétique progressive du Niger tout en consolidant la position de l'Algérie comme hub régional. Pour l'expert, cette approche s'inscrit dans une vision pragmatique des relations africaines. « Nous sommes dans une logique gagnant-gagnant, où chaque pays trouve son intérêt sur le long terme », a-t-il souligné. En renforçant les compétences locales, l'Algérie contribue également à la stabilité de la région, tout en sécurisant ses propres intérêts économiques et énergétiques. Cette coopération ne se limite pas à l'énergie. Elle s'étend à d'autres secteurs stratégiques, à l'image de l'agriculture saharienne, où l'expertise algérienne est mise à contribution pour répondre aux défis climatiques auxquels fait face le Niger, notamment les épisodes de sécheresse et d'inondations. Là encore, la formation et le partage d'expérience constituent des leviers essentiels. Dans le domaine pharmaceutique, une autre facette de ce partenariat émerge. L'Algérie, forte de ses avancées en production de médicaments, se positionne comme fournisseur pour le marché nigérien. « Ce n'est pas seulement une exportation de produits, mais un écosystème complet incluant formation, suivi et adaptation aux besoins locaux », a précisé Idir Saci, évoquant également les perspectives d'exporta-

tion de vaccins et de développement de productions communes. Parallèlement, les projets d'infrastructures, tels que la route transsaharienne et le gazoduc reliant le Nigeria à l'Algérie via le Niger, viennent renforcer cette intégration. Ces initiatives, au-delà de leur dimension économique, favorisent la circulation des compétences et des connaissances, consolidant ainsi les bases d'une coopération durable. Pour Idir Saci, cette orientation marque un tournant dans les relations intra-africaines. « Contrairement à certaines coopérations étrangères, ici, il ne s'agit pas seulement d'exporter, mais de transmettre un savoir-faire et de permettre une maîtrise locale », a-t-il insisté. Une démarche qui répond aux attentes des partenaires africains, de plus en plus soucieux de renforcer leur souveraineté économique. Dans un contexte international marqué par des tensions sur les chaînes d'approvisionnement et une recomposition des équilibres énergétiques, cette coopération apparaît également comme une opportunité stratégique. « L'Afrique dispose aujourd'hui d'une fenêtre pour attirer des investissements et renforcer ses partenariats sur des bases plus équilibrées », a-t-il estimé. Au final, le partenariat entre l'Algérie et le Niger illustre une évolution profonde des relations économiques africaines, où la formation, le transfert de compétences et la co-construction des projets prennent le pas sur les logiques extractives. Une approche qui pourrait bien servir de modèle à l'échelle du continent.

INCITATION AU PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

La DGI prolonge l'allègement fiscal pour les banques

Par S. R.

La Direction générale des impôts (DGI) poursuit sa stratégie d'incitation en faveur de la modernisation des moyens de paiement. À travers la loi de finances 2026, l'administration fiscale a décidé de reconduire un dispositif d'allègement fiscal destiné aux banques et à Algérie Poste, dans le but d'encourager l'adoption du paiement électronique et de réduire la circulation du cash dans l'économie. Au cœur de ce mécanisme figure une logique simple : inciter les établissements financiers à absorber eux-mêmes les frais liés aux transactions électroniques. En temps normal, lorsqu'un client règle un achat par carte, la banque perçoit une commission qu'elle répercute généralement sur le commerçant. Cette pratique constitue un frein majeur à l'acceptation des terminaux de paiement électronique, de nombreux commerçants préférant refuser la carte pour éviter ces coûts supplémentaires. Le dispositif reconduit par la DGI inverse cette logique économique. Désormais, les banques qui renoncent à refacturer ces commissions bénéficient en contrepartie d'une déduction fiscale sur leur base imposable à l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Autrement dit, la perte enregistrée sur les frais de transaction est partiellement compensée par un allègement fiscal. Cette mesure supprime ainsi l'un des principaux arguments économiques avancés par les commerçants pour refuser les paiements électroniques. Prévue par l'article 114 de la loi de finances 2026, cette disposition prolonge, sans modification majeure, le régime introduit l'année précédente par l'article 141 de la loi de finances 2025. Elle s'inscrit dans une démarche progressive visant à transformer les habitudes de paiement sans recourir à des mesures coercitives. Derrière cette approche incitative se dessine un objectif stratégique plus large : intégrer une part importante de la masse monétaire circulant dans l'informel au sein du circuit bancaire. En favorisant les paiements électroniques, chaque transaction devient traçable, contribuant ainsi à une meilleure transparence économique et à un élargissement de l'assiette fiscale. Plutôt que de contraindre directement les commerçants ou les consommateurs, l'État agit sur la rentabilité des banques, espérant provoquer un effet d'entraînement à l'ensemble du système. Toutefois, l'efficacité de ce dispositif repose largement sur l'engagement des établissements financiers. En effet, aucune obligation n'est imposée ni aux banques en matière de déploiement des terminaux de paiement, ni aux commerçants quant à leur adoption. La circulaire n° 07/MF/DGI/LF.2026, signée le 4 mars par Moussa Nasri, responsable de la division de la législation fiscale, se limite à instaurer un avantage fiscal et à appeler à son application. Dans ce contexte, la réussite de cette réforme dépendra de la capacité des banques à jouer pleinement le jeu et à investir dans la généralisation des paiements électroniques.

MONNAIES

Le dollar remonte face aux autres devises

Le dollar était en hausse, lundi, soutenu par les tensions sur le marché de l'énergie, le devise américaine devenant une valeur refuge pour les investisseurs. Le dollar prenait 0,69% à l'euro, à 1,1491 dollar, vers 10H25 GMT. Il progressait aussi de 0,57% face à la livre britannique et de 0,21% face au yen japonais. Le billet vert est la devise dans laquelle se négocient nombre de produits énergétiques et devient indispensable pour les investisseurs afin de couvrir leurs pertes, selon des experts du marché. Une accélération de l'inflation présage aussi de taux plus hauts de la Réserve fédérale (Fed). Mais les analystes anticipent aussi des hausses de taux de la part de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Banque d'Angleterre (BoE). Aussi, la devise américaine tire davantage son épingle du jeu car "les économies en Asie et en Europe seront plus durement touchées par la montée des risques de stagflation" que les Etats-Unis, ont souligné d'autres spécialistes.

APS

MÉTAUX PRÉCIEUX
L'or en baisse à 4268,50 dollars l'once

Les cours de l'or ont reculé, lundi, à leur plus bas niveau de cette année, sur fond de poursuite de l'escalade militaire au Golfe et au Moyen-Orient. En début de séance européenne, le métal jaune tombait de 4,98% à 4.268,50 dollars l'once, après avoir perdu plus de 8,46%, tandis que l'argent reculait de 5,94%, à 63,9060 dollars l'once, suivant une chute de 10,21% plus tôt lundi. Le métal jaune a effacé ainsi tous ses gains depuis le début de l'année, en raison notamment des craintes qu'une inflation plus élevée ne conduise la Réserve fédérale américaine (Fed) à relever ses taux, selon des analystes.

APS

COMMERCE EXTÉRIEUR/DÉPÔT DES PROGRAMMES PRÉVISIONNELS

Ouverture de la plateforme numérique d’inscription aux importateurs algériens

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, dimanche dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions aux opérateurs économiques acti- vant dans le secteur de l'importation pour la revente en l'état, sur la plate- forme numérique dédiée au dépôt des programmes prévisionnels, et ce, à compter du 22 mars jusqu'au 30 avril 2026. "Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations porte à

la connaissance de l'ensemble des opéra- teurs économiques activant dans le sec- teur de l'importation pour la revente en l'état (activité n 4), de l'ouverture de la plateforme numérique dédiée au dépôt des programmes prévisionnels, et ce à compter du 22 mars jusqu'au 30 avril 2026", précise la même source. Les services du ministère ont, par ail- leurs, invité l'ensemble des opérateurs économiques concernés à s'inscrire et à déposer leurs programmes prévisionnels via la plateforme, conformément aux

procédures en vigueur. Le ministère a, en outre, indiqué que pour de plus amples informations, les opérateurs concernés peuvent consulter directement la plateforme numérique sur le lien suivant : <https://import.mcepe.gov.dz>. Une vidéo explicative est disponible sur la page officielle du ministère sur les ré- seaux sociaux, détaillant les étapes d'ins- cription et de dépôt des programmes prévisionnels, conclut le communiqué.

R E.

STOCKAGE DE CÉRÉALES

Réception d’un nouveau centre de proximité fin avril prochain à Saïda

La réception d'un nouveau centre de proximité de stockage des céréales est prévue pour la fin du mois d'avril prochain, dans la wilaya de Saïda, dans le cadre du renforcement des capa- cités de stockage de la région, a-t- on appris auprès de la direction des Equipements publics. Le directeur du secteur, Arezki Dahmouni, a indiqué que ce cen- tre, en cours de réalisation dans la

commune d'Aïn Soltane, a atteint un taux d'avancement des travaux de 90 pourcent, et devrait être ré- ceptionné d'ici fin avril. La capacité de stockage de cette infrastructure, réalisée sous la su- pervision de la direction des Equi- pements publics, est de 50.000 quintaux, ce qui contribuera à ren- forcer les capacités de stockage des céréales au niveau de la wi- laya, selon le responsable.

Les travaux de ce projet ont été lancés, en janvier 2025, pour une enveloppe financière d'environ 243 millions de dinars, dans le ca- dre du programme sectoriel. Dans ce contexte, le wali de Saïda, Amoumen Mermouri, a effectué, récemment, une visite d'inspection dans la daïra d'Ouled Brahim, au cours de laquelle il a inspecté le chantier du projet et insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme

des travaux. Par ailleurs, sept (7) autres cen- tres de proximité similaires de stockage des céréales sont en cours de réalisation dans les com- munes d'Aïn Lahdjar, El Has- sasna, Aïn Skhouna, Sidi Boube- keur, Youb, Doui Thabet et Ouled Khaled. Une enveloppe globale de plus de 941 millions de dinars leur a été allouée, selon la même source.

CLIMAT

La Terre a accumulé une chaleur record en 2025

La quantité de chaleur accumulée par la terre a atteint un niveau record en 2025, avec des conséquences à craindre pour des centaines, voire des milliers d'années, alerte lundi l'Organisation météorologique mondiale (OMM), une agence de l'ONU. "Le climat mondial est en état d'urgence. La Terre est poussée au-delà de ses limites. Tous les indicateurs climatiques clés sont dans le rouge", a averti le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à l'occasion de la pu- blication du rapport annuel de l'état du climat de l'OMM. Pour la première fois, ce rapport intègre parmi les indicateurs climatiques clés le déséquilibre énergétique de la Terre, qui rend compte de la vitesse à laquelle l'énergie entre et sort du sys- tème de la planète. Dans un climat stable, la quantité d'énergie so- laire entrante est à peu près égale à la quan- tité d'énergie sortante. Mais cet équilibre est rompu par l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre (CO2, méthane et pro- toxyde d'azote) qui entraînent un réchauffe- ment continu de l'atmosphère et de l'océan ainsi que la fonte des glaces. Le déséquilibre s'est accentué depuis le début des relevés d'observation en 1960 et en parti- culier au cours des 20 dernières années, pour atteindre "un nouveau record en 2025", constate l'OMM. "Les activités humaines perturbent de plus en plus l'équilibre naturel, et nous devons vivre avec ces conséquences pendant des cen-

taines, voire des milliers d'années", prévient la Secrétaire générale de l'organisation, Celeste Saulo. Dans son rapport, l'OMM confirme que les an- nées 2015 à 2025 sont les 11 années les plus chaudes jamais enregistrées, et que l'année 2025 se classe au deuxième ou troisième

rang, avec une température supérieure d'envi- ron 1,43 degrés à la moyenne de la période 1850-1900. 2024, qui a débuté sous l'influence d'un puissant épisode El Nino, reste l'année la plus chaude jamais observée, souligne encore l'organisation.

R E.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 23 مارس 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 23 Mars 2026

Produits		Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ²	
		DA / Kg			دج / كلف	
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	74	82	65	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	138	152	123	الطماطم	
	Oignon sec	100	108	92	البصل الجاف	
	Ail sec	991	1074	907	الثوم الجاف	
	Carotte	112	124	99	الجزر	
	Navet	130	143	118	اللفت	
	Choux fleur	139	152	126	قرنبيط	
	Choux	103	115	91	الكرنب	
	Courgette	134	149	120	الكوسة	
	Haricot vert	482	511	454	الفاصولياء الخضراء	
Fruits frais	Laitue	164	179	149	الخس	فواكه طازجة
	Orange	214	260	168	البرتقال	
	Citron	187	212	161	الليمون	
	Pomme locale	424	508	340	التفاح المحلي	
	Datte	507	639	376	التمر	
	Banane	463	481	445	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1962	2110	1814	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	433	445	421	الدجاج	
	Œufs (Unité)	17	19	16	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	97	103	91	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	345,00	345,00	0,00	0,00	-14,02	6,09	10,14	1781	614 445,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 399,00	1399,00	0,00	-0,02	-0,77	9,00	5,56	28952	40 503 848,00
BIOPHARM	BIO	2 502,00	NC	0,00	0,01	1,61	6,65	6,39	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 235,00	2235,00	0,00	-0,33	-1,50	10,66	5,59	1002	2 239 470,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-6,34	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	NC	0,00	0,00	3,61	3,97	5,00	0	0,00

GRÂCE À LA RENAISSANCE MINIÈRE

L'Algérie amorce un tournant stratégique

Avec l'entrée en exploitation de grandes installations minières, telles que Gara Djebilet (Tindouf) et Tala Hamza-Amizour (Béjaïa) récemment, et le lancement prochain du projet intégré de phosphate dans l'Est du pays, l'Algérie aura posé les bases d'une transformation qualitative de son processus de développement, opérant ainsi une véritable renaissance dans le secteur minier aux retombées économiques majeures sur l'avenir du pays tout entier.

R E/APS

Cette transformation s'inscrit en droite ligne avec la vision prospective du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à faire des potentialités du pays, notamment les ressources minières, le socle d'une renaissance sur laquelle mise l'Algérie nouvelle et victorieuse pour édifier un avenir prospère à tous les niveaux au profit des générations futures, dans le cadre d'une approche fondée sur la diversification économique, l'orientation intelligente des ressources et leur exploitation selon les fondements et principes de renforcement de la souveraineté économique nationale. Le président de la République a souligné, à maintes reprises, que l'investissement de l'Etat dans un secteur prometteur comme celui des mines vise à mettre en place de nouveaux leviers et ressources pour l'économie nationale dans les prochaines étapes, au profit des générations futures, et ce, dans le cadre des efforts visant à consacrer une économie diversifiée non tributaire d'une seule ressource. En effet, l'année 2026 qui marquera la célébration du 60e anniversaire de la nationalisation du secteur minier (6 mai 1966), est l'année du secteur minier par excellence avec l'entrée en exploitation de la gigantesque mine de fer de Gara Djebilet, parallèlement à l'inauguration de la nouvelle ligne ferroviaire Gara Djebilet-Tindouf-Béchar en début février, lors d'une journée historique mémorable de l'Algérie nouvelle victorieuse, ont relevé à l'unanimité des observateurs et de nombreuses instances à l'intérieur du pays et à l'étranger. Présidant la cérémonie d'inauguration de la ligne (950 km), le président de la République a tenu à préciser que ce projet emblématique de "l'Algérie des défis", incarne "une vision

stratégique intégrée visant à valoriser et à exploiter nos ressources naturelles et nos richesses nationales", mais aussi à réaliser "l'interconnexion du Grand Sud avec les autres régions du pays". Avec des réserves estimées à 3,5 milliards de tonnes de fer brut, la mine de Gara Djebilet représente une première étape d'un projet national structurant et intégré qui contribuera à consacrer les objectifs des orientations économiques nationales, en plus de la mise en exploitation de la mine de zinc-plomb d'Oued Amizour (Béjaïa) à la mi-mars courant et du projet de réalisation de la ligne ferroviaire minière Bled El Hadba et du quai minier d'Annaba qui devrait entrer en activité à la fin 2026. L'entrée en exploitation du projet de la mine de zinc-plomb constitue une nouvelle étape dans le processus de relance du secteur des mines, à la lumière de la dynamique accélérée qu'il connaît ces dernières années, visant principalement à valoriser le potentiel minier national et à renforcer sa contribution au développement. Il a été procédé, dans ce cadre, au lancement des travaux de valorisation de la mine, après l'achèvement de l'ensemble des procédures administratives nécessaires et la levée des obstacles enregistrés.

L'Algérie, futur acteur international dans l'exportation d'engrais

Situé dans les régions d'Amizour et de Tala Hamza, ce projet minier est l'un des plus grands gisements de plomb et de zinc de la région, avec des réserves géologiques importantes estimées à 53 millions de tonnes, l'habilitant à devenir un des leviers essentiels de l'industrie minière nationale. La capacité de production annuelle de minerai brut devrait atteindre 2 millions de tonnes, qui sera orientée vers les unités de

traitement, tandis que la production annuelle de concentré après traitement devrait atteindre 200.000 tonnes/an. Il est prévu, dans le cadre de ce projet, la création de plus de 700 emplois directs et d'environ 4.000 emplois indirects, en plus de la dynamisation de l'activité du tissu des entreprises de sous-traitance, des start-up et des petites entreprises. Par ailleurs, le projet intégré de phosphate de Tébessa connaît une cadence de réalisation accélérée, d'autant plus que ce projet est à même d'ériger l'Algérie en l'un des principaux exportateurs d'engrais phosphatés et azotés dans le monde, compte tenu de sa capacité à porter la production de phosphate de 2,5 millions de tonnes/an à 10 millions de tonnes. La première phase de ce projet comprend l'exploitation du gisement de Bled El Hadba et le traitement local du minerai brut pour l'extraction de 10 millions de tonnes, dont 6 millions de tonnes seront acheminées, comme matière première, vers la wilaya de Souk Ahras. La deuxième phase consiste, quant à elle, en la réalisation d'un complexe de traitement chimique et de production de produits intermédiaires et finis (engrais et fertilisants). La troisième phase concerne l'extension du port minier d'Annaba, parallèlement à la cadence accélérée de réalisation de la ligne ferroviaire Est, qui relie la mine de Bled El Hadba au port d'Annaba, sur une distance globale de 450 km, dont il reste seulement 150 à 175 km à réaliser. Le projet d'extension du port permettra d'accueillir les navires de grande capacité, transformant ainsi la wilaya d'Annaba en une plateforme logistique mondiale capable d'attirer les plus grandes compagnies de fret maritime internationales et d'accroître la compétitivité des produits miniers sur les marchés extérieurs.

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

L'importance de dynamiser l'industrie minière soulignée

Par Z R.

Le chef de cabinet de la secrétaire d'État auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, Djamel Eddine Choutri, a souligné l'importance de dynamiser l'industrie minière et le rôle des grands projets dans la transformation économique et le développement des industries de transformation. S'exprimant lors de son passage hier au « Forum de la radio nationale », Choutri a précisé que le secteur des mines est devenu l'un des piliers essentiels de la diversification de l'économie nationale hors hydrocarbures. Pour mettre en œuvre cette stratégie, a-t-il ajouté, l'Algérie a lancé plusieurs grands projets miniers restés longtemps en attente, à l'image du projet de Gara Djebilet, déjà entré en phase d'exploitation effective, ainsi que du projet d'exploitation du gisement de zinc et de plomb de Tala Hamza et Oued Amizour, d'une importance comparable, puisqu'il représente une réserve significative de valeur mondiale, classée parmi les plus importantes au monde. Le zinc est par ailleurs un métal relative-

ment rare à l'échelle internationale, ce qui renforce l'importance de l'exploitation de ce gisement, appelé à contribuer à satisfaire la demande nationale, actuellement largement couverte par les importations, avec la possibilité de couvrir le marché local et d'exporter les excédents. Au niveau du projet de Tala Hamza et Oued Amizour, noté le même responsable, le secteur de l'énergie prend en charge le raccordement au réseau électrique, tandis que le secteur des travaux publics assure la liaison routière avec l'autoroute, ainsi que la construction d'un pont reliant la mine à la base de vie. Par ailleurs, des travaux sont en cours au port de Béjaïa, où un quai dédié a été aménagé en vue de l'exportation future. Renforcement des projets de zinc et de plomb à Béjaïa Le directeur général du groupe « Sonarem », Reda Belhadj, a mis en avant l'importance stratégique du gisement de zinc et de plomb de Béjaïa pour répondre à la demande interne en matières premières. Il a expliqué que les ressources minières constituent désormais la colonne vertébrale de la transformation économique moderne, où il

ne s'agit plus uniquement d'extraction et de commercialisation, mais aussi de valorisation. M. Belhadj a souligné que l'importance des ressources minières réside dans la réalisation de la souveraineté économique. Il a estimé qu'il serait incohérent de développer des secteurs industriels tels que la sidérurgie sans disposer des matières premières nécessaires, ajoutant que cela permettra également de développer l'industrie de transformation, de réduire la facture des importations et d'améliorer les indicateurs économiques. Il a ajouté que la création d'une chaîne de valeur, de l'extraction jusqu'aux produits finis, est essentielle, car elle contribue à dynamiser l'économie, à créer des emplois et à maximiser l'exploitation des ressources minières. Enfin, il a indiqué que cette dynamique favorisera l'attraction des investissements étrangers, apportant avec eux des technologies modernes et des capitaux, ainsi que la conclusion de partenariats stratégiques avec différents pays et la création de pôles industriels.

POUR UNE ALERTE MÉTÉO PRECOCE INFAILLIBLE

Vers l'extension du réseau de surveillance à 300 stations

Par S. R.

À l'heure où les dérèglements climatiques imposent de nouveaux défis, l'Office national de météorologie (ONM) accélère sa modernisation pour renforcer la fiabilité de ses prévisions et la réactivité de son système d'alerte. L'objectif est clair : étendre le réseau national de surveillance jusqu'à 300 stations afin d'atteindre un niveau de précision inédit et mieux protéger les populations et les biens. Intervenant à l'occasion de la Journée mondiale de la météorologie, le 23 mars, Boualem Sayah, chargé de mission et expert à l'ONM, a souligné que la maîtrise de l'information météorologique constitue aujourd'hui un levier stratégique. « Le rôle de l'Office est essentiel dans la protection des vies et des biens », a-t-il affirmé à la « Chaîne I » de la radio nationale, mettant en avant l'importance des réseaux d'observation dans la prise de décision face aux situations météorologiques exceptionnelles. Actuellement, l'Algérie dispose d'un maillage composé d'environ 150 stations de surface, complété par cinq stations de lancement de ballons-sondes dédiées à l'étude de la haute atmosphère, ainsi que des stations maritimes chargées de surveiller notamment la hauteur des vagues. Un dispositif jugé solide, mais encore perfectible au regard des exigences croissantes en matière de précision et d'anticipation. C'est dans cette optique que l'ONM projette de doubler la capacité de son réseau. « Nous travaillons activement à l'extension de notre réseau pour atteindre, à terme, 300 stations », a indiqué l'expert. Cette montée en puissance reposera sur une combinaison entre équipements automatisés et expertise humaine, avec un objectif central : affiner la précision des prévisions, tant sur le plan spatial que temporel. « Ce déploiement permettra d'améliorer significativement la qualité des prévisions météorologiques », a-t-il précisé. L'ambition de l'Algérie dépasse la simple observation : elle vise la consolidation d'un système d'alerte précoce de haute performance. Si le dispositif repose actuellement sur un noyau de 35 stations stratégiques, l'élargissement du réseau est conçu pour en décupler l'efficacité. Au cœur de cette architecture, la carte de vigilance et son code couleur (vert, jaune, orange, rouge) s'affirment comme un levier d'aide à la décision incontournable pour les autorités. « Notre système de vigilance couvre désormais des prévisions allant jusqu'à 48 heures, contre 24 heures auparavant », a expliqué l'intervenant, rappelant que cette évolution, introduite en 2024, offre un gain de temps précieux aux autorités pour anticiper et gérer les phénomènes extrêmes. Cette capacité d'anticipation devient d'autant plus cruciale dans un contexte marqué par une intensification des événements climatiques.

BISKRA

Projets de 17 nouveaux fourrages pour améliorer l’approvisionnement en eau potable

Le secteur de l'hydraulique dans la wilaya de Biskra se renforcera prochainement par la réalisation de 17 nouveaux fourrages pour améliorer l'approvisionnement en eau potable dans plusieurs communes, a indiqué le directeur de l'hydraulique, Abid Feradi. Le programme de ces fourrages, retenus pour la wilaya au titre du programme sectoriel 2026, prévoit ainsi la réalisation de neuf fourrages dans la commune de Biskra dont 2 à El Hadhaïr, 2 à la cité Feliache et un dans chacune des cités de Bab El Feth, Sidi Berkat, El Houza, El Oued et El Istiklal, a précisé à l'APS le même responsable. Le programme comporte également le fonçage d'un nouveau fourrage dans chacune des communes d'El Kantara, d'Ain Naga, de Zeribet El Oued, de Sidi Okba, de Tolga, d'El Haouch, de Djemora et de Mekhadma, selon la même source. Ces nouveaux projets comportent le fonçage, l'équipement et le raccordement aux réseaux d'électricité et de distribution de l'eau potable, a assuré le même cadre ajoutant que des délais de trois mois ont été fixés pour l'exécution de ces projets actuellement au stade des procédures d'attribution des marchés. La wilaya de Biskra a retenu dans le cadre du programme 2024 d'un projet de réalisation de sept forages qui permettra au côté des nouveaux projets de cette année la mobilisation de ressources en eau supplémentaires en vue d'améliorer l'approvisionnement en eau, notamment durant la prochaine saison estivale, selon la même source.

R.R.

AÏN DEFLA

Près de 900 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Près de 900 foyers dans plusieurs quartiers des zones rurales et semi-urbaines de la wilaya d'Aïn Defla ont été raccordés au réseau de gaz naturel, a-t-on informé de la direction locale de distribution d'électricité et de gaz. La même source a précisé que dans le cadre de la poursuite de la réalisation des projets de développement inscrits au programme complémentaire de l'année 2025, visant à généraliser la distribution du gaz naturel dans toutes les zones de la wilaya, y compris les zones rurales, afin d'améliorer les conditions de vie des habitants et de réduire les disparités de développement, 881 foyers ont été raccordés au réseau de cette énergie propre. Il s'agit notamment du raccordement de 710 logements du quartier de Sidi Omar Nord, dans la commune d'Abadia après la réalisation de 24 km de réseau pour un coût dépassant les 39 millions de DA, selon la même source. De même, 171 foyers sis au village de Makhateria, relevant de la commune de Tibarkanine, ont été raccordés à ce réseau et qui ont nécessité la construction d'un réseau de 4 km pour un coût dépassant les 8 millions de DA. Par ailleurs, les mêmes services ont lancé une campagne de sensibilisation à la prévention des risques d'asphyxie par le monoxyde de carbone à l'intention des habitants des quartiers récemment raccordés au gaz naturel. Il est également souligné que la filiale Sonelgaz Distribution de Sonelgaz poursuit la réalisation de divers projets de développement liés à l'approvisionnement en gaz naturel et au réseau électrique dans la majorité des zones de la wilaya d'Aïn Defla, qui s'ajoutent à d'autres déjà mis en service. Le dernier projet en date mis en service concerne le raccordement de 219 foyers du hameau de Safsafa, dans la commune de Djilida, au réseau de gaz naturel le mois de février passé.

Agence

BLIDA

Les moyens mobilisés ont permis de réduire la superficie détruite par les feux de forêts depuis 2021

Les mécanismes et moyens de prévention et d'intervention et les campagnes de sensibilisation contre les feux de forêts, ont contribué à préserver le patrimoine forestier de la wilaya de Blida et à réduire les surfaces touchées par les flammes, affirment un bilan des dernières cinq années, établi par la Direction des forêts de la wilaya concernant les incendies de forêt.

Le bilan de la Direction des forêts pour la période comprend entre 2021 et 2025 un fait état d'"amélioration notable" dans la maîtrise de la propagation des incendies de forêt, grâce au renforcement des moyens de prévention et d'intervention, notamment l'utilisation de drones, a expliqué récemment le directeur des forêts, Mohamed Mokadem, à l'APS. Il a indiqué qu'en 2021, la wilaya de Blida avait enregistré 40 incendies qui ont ravagé une superficie estimée à 565,12 hectares, la plus grande superficie forestière touchée par les flammes au cours des cinq dernières années, tandis que le nombre d'incendies est tombé à 11 en 2022, avec une superficie touchée attribuée à 37,75 hectares seulement. Il a ajouté que l'année 2024 a connu une nette, et bien que le nombre d'incendies ait été identique à celui de 2021 (40 incendies), la surface ravagée par

les flammes a diminué de près de 90 %, 57,96 hectares seulement détruits par les incendies, "ce qui reflète l'efficacité de l'intervention rapide des équipes de pompiers", selon lui. En revanche, l'année 2023 a constitué un "tournant critique" avec 20 incendies ayant ravagé 363,7 hectares, avant que la superficie brûlée ne recommence à diminuer en 2024 grâce à la mise en œuvre de divers moyens de prévention et de lutte contre les incendies. En 2025, un total de 21 incendies ont ravagé 187,73 hectares, principalement des broussailles (108,84 hectares) et des buissons (42,79 hectares). Au cours de la même année, 128 interventions préventives ont également été enregistrées, permettant d'empêcher la propagation de plusieurs incendies dès leur apparition, dont 17 interventions en dehors de la période de la campagne de lutte contre les incendies de forêt.

La mobilisation de toutes les ressources humaines et matérielles, y compris des avions et des hélicoptères de l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi que l'utilisation pour la première fois d'un drone dans la campagne de lutte contre les incendies de forêt, et le renforcement de la coordination entre les différents services concernés, a "contribué à limiter la propagation des flammes", a affirmé M. Moukadem. Il a souligné à cette occasion que les efforts se poursuivent pour réduire le risque d'incendies, notamment par le lancement des actions préventives, dont le renforcement des points d'eau et l'aménagement de chemins forestiers, ainsi que par le renforcement des moyens de lutte et la poursuite de la campagne de lutte contre les incendies jusqu'à fin novembre au lieu d'octobre comme c'était le cas auparavant.

APS

BATNA

Adhésion totale des commerçants de 7 wilayas de l’Est au programme de permanence au 3^e jour de l’Aïd

Les commerçants et opérateurs économiques de sept wilayas de l'Est du pays, relevant de la direction régionale du commerce de Batna, ont fait montre d'une adhésion totale au programme de permanence au 3e jour de l'Aïd El-Fitr, à-on informé dimanche auprès du responsable de cette direction, Sid Ali Merdès. L'ensemble des opérateurs et commerçants réquisitionnés à

travers les wilayas de Batna, de Biskra, de Tébessa, de Constantine, de Khenchela, d'Ouled Djellal et d'Oum El Bouaghi ont observé à 100 % le programme tracé et ont veillé à assurer la disponibilité des divers produits et commodités demandés par les citoyens, a ajouté le même responsable. Selon ce dernier, les 335 agents de contrôle mobilisés à l'occasion ont effectué des tournées ciblant

des locaux commerciaux et unités de production concernées pour vérifier la mise en œuvre du plan de permanence à travers ces wilayas et ont constaté le respect de ce programme, reflétant leur haut sens de responsabilité et de discipline. La direction régionale du commerce de Batna s'est mobilisée pour ce dispositif, visant à assurer la disponibilité des produits, marchandises et services de base

dans les six wilayas, 6.223 commerçants et opérateurs dont 768 boulangeries, 3.750 commerces d'alimentation générale et de fruits et légumes, 20 laiteries ainsi que des pharmacies et des stations-service. A noter que plusieurs commerçants de ces six wilayas ont ouvert leurs commerces durant les jours de l'Aïd sans figurer sur les listes des opérateurs permanents

R E.

DJELFA RÉALISATION

Lancement de la de deux nouveaux CEM à Douis et Taadmit

Les communes de Douis et de Taadmit, à l'ouest de la wilaya de Djelfa, ont retenu de deux projets de réalisation de nouveaux collèges d'enseignement moyen (CEM), dont les travaux ont été dernièrement lancés en vue de renforcer les infrastructures du secteur de l'éducation, à-on informé auprès de la Direction des équipements publics. La même source a précisé que ces deux projets, dont le coup d'envoi a été donné par le wali Djahid Mous, s'inscrivent respectivement dans le cadre du programme sectoriel ordinaire de l'année 2025 et du programme

complémentaire de développement, en vue d'assurer une meilleure prise en charge des conditions de scolarisation dans ces deux communes. Selon la fiche technique du projet de CEM de Douis, destiné à remplacer l'établissement Rabhi-Bendaoud, le délai de réalisation a été fixé à huit mois, pour une enveloppe financière de plus de 326 millions de DA. S'agissant du CEM de Taadmit, il est ouvert par l'agglomération secondaire de Fours, caractérisée par une forte densité de population. Une enveloppe de 291 millions de DA a été attribuée à ce projet, dont la réception

est prévue avant la fin de l'année en cours. A ce propos, le wali a insisté sur la nécessité de respecter les délais de réalisation et de garantir la qualité des travaux conformément aux normes en vigueur pour ce type de projets prioritaires pour le développement local. De leur côté, les habitants ont salué la concrétisation de ces deux projets, qui contribueront à améliorer les conditions de scolarisation et à réduire les déplacements de leurs enfants vers des établissements éloignés de leur lieu de résidence.

APS

« La souveraineté numérique pour une Europe libre et indépendante »

Face aux tensions géopolitiques et à l'accélération technologique, la question du cloud souverain revient au cœur du débat européen. Entre normes de sécurité françaises et cadre européen encore incertain, l'enjeu dépasse la technique : il interroge la capacité de l'Europe à assurer son autonomie numérique.



Par Pauline Gavrilov et David Ros (*)

Qu'advient-il du « Cloud souverain » ? L'ANSSI (agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) a élaboré la qualification Security Cloud. L'Europe, quant à elle, peine à mettre en œuvre l'EUCS (EU Cloud Services Scheme), sans doute plus conforme aux règles de l'OMC. Est-ce que le contexte géopolitique actuel ne militerait-il pas pour un rééquilibrage des enjeux d'autonomie ou souveraineté européenne par rapport à ceux de l'OMC pour le Cloud ?

Quelle souveraineté numérique pour la France et l'Europe ?

Le numérique est aujourd'hui un domaine sur lequel la gauche doit se pencher, car il est bien celui qui englobe l'ensemble des thématiques et problématiques que nous traitons depuis déjà un certain temps. Dans un monde en constante évolution et dans lequel les bouleversements technologiques se sont brusquement accélérés, les progressistes doivent défendre l'égalité d'accès des citoyens aux biens communs que sont l'énergie et l'eau. Garantir un contrat social renouvelé pour un bien-être partagé sur l'ensemble de notre territoire leur échoit. C'est la condition de l'existence d'une nation unie. La transition énergétique et la souveraineté numérique au sens large : cloud (serveur à distance), intelligence artificielle (IA), certification vont ici de pair. Entreprises du numérique et collectivités territoriales sont invitées à coopérer et à mettre en synergie leurs actions, afin d'exploiter pleinement les perspectives offertes par les nouvelles technologies énergétiques, comme hydraulique.

Assurer la durabilité des villes, en développant le concept de Smart Cities autour des énergies pilotables : nucléaire et hydraulique. Cette clé pour une économie décarbonée est la réponse aux défis environnementaux. La ville intelligente doit devenir un outil au service de la ville durable, de la résilience énergétique et de la santé de nos concitoyens. Seul un Etat stratège pourra assurer la planification numérique, unique solution aux tensions géopolitiques, comme au changement climatique et à leurs effets désastreux quant aux conditions de vie sur la Terre. C'est à l'aune de l'efficacité que les citoyennes et les citoyens accorderont leur confiance à leurs représentants politiques, alors même que les conditions de vie sur la Terre sont menacées. Force est pourtant de constater que l'Europe dépend presque entièrement de l'Asie et des Etats-Unis pour les composants clé du Cloud. Elle a dix ans d'avance sur tout le monde dans le domaine de la gravure électronique grâce au leader hollandais ASML. Cette anomalie montre à elle seule la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques industrielles dignes de ce nom. Le soutien à l'innovation et l'industrie dans le domaine du composant électronique est bien trop faible. Les décideurs se doivent de créer les conditions pour que la France et l'Europe soient en mesure de garantir leur souveraineté numérique.

Pour des politiques industrielles européennes et nationales

Le Cloud s'est développé parallèlement au Web 2.0 du début de la décennie 2010. Il est né du réseau à haut débit (ADSL et la fibre), de la puissance de calcul des années 2000 et d'un procédé appelé virtualisation, qui permet de mettre en commun les ressources de calcul, avec des économies importantes à la clé

pour les entreprises clientes puisqu'elles n'avaient plus besoin d'acheter, gérer et administrer un parc de machines. En à peine une décennie, cela a restructuré toute la chaîne de valeur du numérique et a boosté l'innovation dans ce domaine, en allégeant le CAPEX (dépenses d'investissement) des startups et par effet de trainée cette dynamique d'innovations. Cette virtualisation a apporté des mutations économiques qui se sont prolongées jusqu'à aujourd'hui avec les LLMs (large language model), l'explosion du cours en bourse de Nvidia et l'arrivée de robots, apportant de nombreuses technologies qui nous auraient parues incroyables il y a 10 ans. Elle a débouché notamment sur l'ubérisation et ouvert la voie à d'autres mutations du numérique, à un réagencement de toute l'économie y compris à des transformations socio-politiques profondes, en cours avec les réseaux sociaux. Les tentatives nationales et européennes pour recréer un acteur du Cloud local ont échoué : non pas, loin de là, par manque de compétences technologiques ; mais, parce que la marche à franchir face aux leaders (les GAFAM ou GAMAM, et les BATX chinois) était déjà beaucoup trop haute. Peut-être aussi à cause d'un manque de clairvoyance politique qui n'a pas vu cette marche. Aussi probablement d'organisation : la méthode ne consiste pas à vouloir reproduire mais à miser sur un projet d'écosystème industriel riche. Pour créer à partir de rien un couple capacité technologique plus marché bien cadré, il faut un pouvoir de structuration ou de contrôle très important. Cela a peu de chance de déboucher sur un résultat puissant dans le numérique. Pourquoi ? Parce que dans le numérique les usages, les technologies et les capacités offertes aux usagers vivent en complète symbiose, elles s'ajustent et évoluent en per-

manence avec une dynamique très rapide, sous la pression croissante des innovations. Même la Chine, avec des structures politiques très différentes des nôtres et un volontarisme politique gigantesque, a connu d'énormes difficultés. Peut-on maintenant sérieusement croire que l'Europe et la France ne vont pas être distancées pour très longtemps en continuant à saupoudrer et investir 5 à 10 fois moins dans les secteurs clé ? Il faut non seulement mettre beaucoup plus de moyens pour accélérer la croissance des écosystèmes, mais aussi le faire de manière équilibrée. C'est ce que les échecs de l'Europe et de la France sur le Cloud peuvent nous enseigner. Il faut voir pour le numérique dans son ensemble : le Cloud, l'IA, la robotique, les objets connectés, etc. sans oublier les composants électroniques, car sans composants il est impossible d'avoir la moindre puissance de calcul.

L'Europe ne peut plus ignorer son obligation à faire valoir un droit collectif à une forme d'assurance dans le Cloud, de niveau réellement comparable à la qualification ANSSI. C'est la première chose à faire, avant même de songer ou rêver à taxer réellement les GAFAM. L'Europe doit faire valoir sa responsabilité en la matière et réduire sa sensibilité aux groupes de pressions américains. L'empreinte carbone est un mal inévitable ; cependant, il doit être traité dans une optique éthique. Fort heureusement, la France et l'Europe sont ici en pointe. Alors soyons au rendez-vous des prochaines échéances.

(*) Pauline Gavrilov, ingénieur-conseil en ESN, secrétaire nationale adjointe au numérique et à l'IA du Parti socialiste David Ros, sénateur de l'Essonne, secrétaire nationale au numérique et à l'IA du Parti socialiste.

Source : La Tribune.fr ; publié le 21/03/2026

MAURITANIE

La production stable prévue sur la plus grande mine d'or en 2026

Plus grande mine d'or de Mauritanie, Tasiast a représenté en moyenne près de 27 % de la contribution du secteur extractif à l'économie nationale au cours des trois dernières années. En pleine phase de transition, le projet a toutefois enregistré une baisse des volumes livrés en 2025.

Dans son rapport opérationnel publié le mercredi 18 février, la compagnie minière canadienne Kinross indique viser une production de 505 000 onces d'or en 2026 à Tasiast, la plus grande mine du pays. Cette prévision correspond à un volume globalement stable par rapport aux 503 429 onces produites sur le site l'an dernier.

Après une production de 622 394 onces d'or en 2024, Kinross a amorcé en 2025 une phase de transition minière à Tasiast, caractérisée par l'exploitation de minerais à plus faibles teneurs. Cette évolution se reflète déjà dans les volumes produits, en recul de 23 % en glissement annuel sur l'exercice écoulé. Les prévisions pour 2026 s'inscrivent ainsi dans cette dynamique, la compagnie ne prévoyant de renouer avec le seuil des 600 000 onces qu'à partir de 2028.

« Tasiast a atteint ses objectifs annuels de production et de coûts [prévus à 500 000 onces en 2025, Ndlr]. La production annuelle a diminué par rapport à 2024, principalement en raison de teneurs plus faibles prévues », explique Kinross au sujet des performances de 2025.

Les implications de la tendance baissière observée à Tasiast se répercutent déjà sur les performances commerciales. Les ventes totales ont ainsi reculé de 20 % par rapport à 2024, dans un contexte mondial marqué par la hausse des prix du métal jaune, qui ont progressé de plus de 60 % sur l'exercice. Kinross n'ayant pas détaillé les revenus générés par chacune de ses mines, l'impact économique précis de ces évolutions à Tasiast reste à déterminer.

Selon le rapport 2024 de l'ITIE-Mauritanie, la mine a représenté en moyenne près de 27 % de la contribution du secteur extractif à l'économie mauritanienne, sur la base de l'année de référence considérée.

R I/agence

TUNISIE

L'Etat précise les nouvelles mesures fiscales visant à alléger le coût des grands projets publics en 2026

Dans le but de stimuler l'investissement public et d'accélérer la réalisation des projets structurants, le ministère des Finances a publié la circulaire générale n°9 de l'année 2026 afin de clarifier un ensemble d'incitations fiscales importantes prévues par la loi de finances de l'année en cours. Ces mesures visent principalement à alléger les charges financières appliquées aux projets financés par des prêts extérieurs affectés.

La principale nouveauté introduite en 2026 consiste à élargir le champ des avantages fiscaux pour inclure, pour la première fois et de manière détaillée, les projets financés par des « prêts extérieurs affectés ». Ceux-ci bénéficieront désormais du même régime fiscal avantageux que les projets financés par des dons dans le cadre de la coopération internationale. Selon la circulaire publiée par la Direction générale des études et de la législation fiscale, l'article 44 de la loi de finances pour 2026 prévoit la suspension de la TVA ainsi que des droits de douane et autres taxes et redevances, notamment la taxe à la consommation et les contributions aux fonds de l'État, sur l'ensemble des acquisitions de biens, de services et de travaux nécessaires à la réalisation de ces projets.

Élargissement du cercle des bénéficiaires Outre les services de l'État, la nouvelle loi

de finances a élargi la liste des bénéficiaires de ces exonérations pour inclure les collectivités locales, afin de renforcer leur capacité à mettre en œuvre des projets de développement régional, ainsi que les établissements et entreprises publics opérant dans des secteurs vitaux tels que les barrages, les ponts et les hôpitaux. S'y ajoutent les groupements de maintenance et de gestion, notamment dans les zones industrielles classées d'intérêt public, ce qui soutient l'infrastructure industrielle. Par prêts extérieurs affectés, il faut entendre les prêts faisant l'objet d'accords conclus dans le cadre de la coopération internationale et destinés à couvrir des dépenses à caractère développemental pour financer des projets d'investissement et d'infrastructure, à l'instar des ponts, barrages, routes et hôpitaux. Ils couvrent également l'acquisition d'équipements, de matériels, de services et de tra-

vaux réalisés dans le cadre de ces investissements. En revanche, les acquisitions liées à l'exploitation, telles que les matières premières et les frais généraux financés par ces prêts, ne sont pas concernées par cette mesure.

Modalités d'application et transparence La circulaire fixe également des procédures strictes afin de garantir la transparence. Pour bénéficier de ces avantages, il est exigé d'obtenir au préalable une attestation de suspension de la TVA auprès des services fiscaux compétents pour chaque marché ou contrat d'achat. Le ministère a aussi précisé que ces mesures s'appliquent aux contrats conclus à partir du 1er janvier 2026, tout en prévoyant des dispositions transitoires souples pour les marchés lancés avant cette date et dont l'exécution se poursuit durant l'année en cours.

Agence

LIBYE

La compagnie pétrolière nationale lance le gazoduc Farigh-Brega

Malgré des ressources gazières importantes, l'approvisionnement domestique en Libye reste sous contrainte. Les autorités libyennes ont engagé plusieurs initiatives pour soutenir l'offre gazière.

La Libye a engagé la mise en service d'un nouveau gazoduc reliant le champ onshore de Farigh, dans le bassin de Syrte, au hub énergétique de Brega, sur la côte méditerranéenne. La National Oil Corporation (NOC) a annoncé le lancement de la première phase du projet, avec un dé-

but effectif du pompage de gaz, selon des informations rapportées dimanche 15 mars par The Libya Observer. Cette première étape consiste à connecter le gaz issu du champ 103 du système Farigh à un point de réception situé dans la zone de Zueitina. Le flux est ensuite injecté dans un pipeline de 42 pouces déjà existant, exploité par la Syrte Oil and Gas Production and Manufacturing Company, selon la même source. Le gaz doit alimenter les installations situées à Brega, avant d'être redistribué à tra-

vers le réseau côtier libyen. Selon The Libya Observer, cette infrastructure vise à renforcer l'approvisionnement en gaz destiné notamment à la production d'électricité et aux usages industriels. Selon la fiche pays de l'Agence internationale de l'énergie mise à jour en 2024, le gaz naturel assure environ 70 % de la production d'électricité en Libye. D'après un rapport de l'U.S. Energy Information Administration (EIA) publié en 2023, la Libye dispose de réserves prouvées de gaz estimées à

environ 53 000 milliards de pieds cubes. Dans le même temps, la NOC a averti d'un risque de pénurie de gaz dès cette année, selon des informations rapportées par Libyan Express en 2025. Plus largement, selon une analyse du Middle East Institute publiée en 2024, la relance du secteur énergétique libyen nécessite la modernisation des infrastructures existantes et l'amélioration de la fiabilité des flux.

R I.

TUNISIE

Nouvelles incitations ajoutées au 2^e paquet de facilités fiscales

Le ministre des Finances, Ahmed Kouchouk, a annoncé l'ajout de nouvelles mesures incitatives au 2^e paquet de facilités fiscales, après avoir écouté les propositions et les exigences des représentants de la communauté fiscale dans 40 meetings de dialogue social.

Le 2^e paquet fiscal comporte 33 procédures législatives et exécutoires qui sont toutes des facilités, des incitations et des exemptions à l'intention des contribuables ponctuels, a dit le ministre dans un communiqué dimanche. Des financements concessionnels se-

ront proposés aux 100 000 premiers contribuables qui adhèrent au régime fiscal simplifié et intégré, afin d'encourager les entrepreneurs et les propriétaires de petites et moyennes entreprises à rejoindre ce système, a indiqué Kouchouk.

Il a ajouté que la loi sur le règlement des litiges fiscaux serait reconduite jusqu'au 31 décembre 2026, ce qui contribuera à alléger la charge pesant sur les contribuables, soulignant qu'il existe une « liste blanche » et une « carte de distinction » pour les contribuables assidus et exemplaires, aux-

quels seront accordés de nouveaux avantages et une priorité dans l'accès aux services spécialisés.

Un site destiné à la consultation de la communauté fiscale sera lancé afin de renforcer au maximum « le partenariat et la confiance », a ajouté le ministre, précisant qu'un système électronique avait été mis en place pour régler toutes les procédures de liquidation et de dissolution d'entreprises dans les meilleurs délais.

Une commission permanente sera créée pour examiner les recours introduits par les contribuables à la suite

des contrôles de prix des transactions, a-t-il précisé.

La taxe sur les transactions immobilières reste inchangée pour les particuliers, à savoir 2,5 % de la valeur de vente du bien, quel que soit le nombre de transactions, avec une exonération pour les conjoints, les ascendants et les descendants, et qu'une application mobile dédiée aux transactions immobilières sera mise à disposition pour faciliter la déclaration et le paiement de la taxe due, a-t-il renchéri.

Source : MENA

AGRICULTURE

La Côte d’Ivoire prépare un réseau de 15 hubs technologiques pour les femmes

L’introduction des technologies agricoles permet une agriculture plus productive, précise et respectueuse de l’environnement. La Côte d’Ivoire s’est associée à un partenaire stratégique pour soutenir les femmes ivoiriennes actives dans l’agrobusiness.

Synthèse rédaction/agence

La Côte d’Ivoire amorce la mise en place d’un réseau de 15 hubs technologiques destiné à renforcer les capacités des femmes dans l’agrobusiness. L’annonce a été faite mercredi 18 mars par l’entreprise technologique américaine Cybation, partenaire de l’État ivoirien sur ce projet. « Des centres de transformation agricole modernes seront créés dans 15 localités réparties sur neuf districts afin de transformer les produits agricoles bruts en produits à valeur ajoutée. Chaque centre comprendra des laboratoires, des ateliers

de transformation, des salles de formation et des espaces d’exposition destinés à stimuler la croissance économique locale », peut-on lire dans le communiqué de Cybation. Portée par le ministère de la Femme, de la Famille et de l’Enfant, en collaboration avec le ministère de la Transition numérique et de la Digitalisation, l’initiative vise à initier les productrices agricoles aux outils numériques et aux techniques de transformation. Concrètement, les hubs offriront des formations, du mentorat ainsi qu’un accès à des solutions digitales pour structurer et développer leurs activités.

Toutefois, ni le budget total du projet, ni le calendrier de mise en œuvre n’ont été communiqués. La phase actuelle est consacrée à la sélection des sites devant accueillir ces infrastructures. Lagritech est devenue un segment important dans l’écosystème technologique africain. L’introduction de technologies telles que l’intelligence artificielle, les drones ou les logiciels agricoles transforme profondément l’agriculture sur le continent. Ceci attire d’ailleurs les investisseurs puisque depuis 2023, les agritech africaines ont capté plus de 326 millions \$ en equity, selon les données de Partech Africa.

POUR RELANCER SON INDUSTRIE TEXTILE

La Tanzanie en quête d’investisseurs chinois

Autrefois pilier industriel dynamique, l’industrie textile tanzanienne traverse aujourd’hui une mauvaise passe marquée par un déclin de sa production. Face à cette situation, le gouvernement veut attirer des capitaux étrangers pour relancer le secteur. La Tanzanie cherche à attirer des investissements chinois afin de développer son industrie textile. C’est dans cette optique que Kitila Mkumbo, ministre en charge de la Planification et de l’Investissement, a entamé une visite de 6 jours dans les principaux pôles de production textile du pays asiatique, du 17 au 22 mars 2026. Selon les informations relayées par le quotidien local The Citizen le 18 mars dernier, le responsable a prévu de rencontrer des industriels dans les villes de Shanghai, Nantong, Shandong (Jinan et Weihai) et Guangzhou durant son séjour

dans l’empire du Milieu. « Notre objectif est d’attirer des investisseurs pour ajouter de la valeur à nos matières premières et bâtir une industrie textile solide dans le pays [...] Nous n’invitons pas seulement les investisseurs en Tanzanie, nous proposons des partenariats fondés sur la confiance, la stabilité et la prospérité partagée. La Tanzanie est prête à devenir un pôle majeur de la fabrication textile en Afrique », a déclaré M. Mkumbo. D’après le responsable, les régions de Shinyanga et Mara en Tanzanie ont déjà été identifiées par le gouvernement comme des zones clés pour l’implantation d’industries textiles à grande échelle.

Une industrie locale en déclin

Cette démarche de Dodoma s’inscrit dans un contexte de désindustrialisation progressive du secteur

textile local, qui fragilise la stratégie de montée en gamme du pays. Dans son dernier rapport annuel sur l’économie du pays publié en juin dernier, le Bureau national des statistiques indique que la production textile tanzanienne est passée de 53 millions de mètres carrés en 2020 à 32 millions en 2024, soit une contraction de près de 40 % en l’espace de 5 ans. Et pour cause, l’industrie locale est confrontée à une fermeture progressive des unités de transformation. L’Association des fabricants de textile et d’habillement de Tanzanie (Tegamat) estime que le nombre d’usines textiles opérationnelles dans le pays est passé d’un pic de 33 usines en 2017 à seulement trois en 2025. Pour expliquer cette dégradation, la Tegamat met en avant l’effet combiné de plusieurs facteurs, dont la concurrence des vêtements

de seconde main importés, les insuffisances en matière de qualité et de disponibilité du coton industriel, ainsi que de faibles niveaux de productivité, qui pèsent sur la compétitivité des acteurs locaux. « Il existe un problème généralisé d’évasion fiscale et de contrebande via les pays voisins. Des marchandises sont détournées des routes de transit et écoulées sur nos marchés sans paiement des droits. Certaines sont même faussement déclarées en mètres plutôt qu’en kilogrammes pour réduire les taxes [...] Le résultat est un marché saturé de produits importés, ce qui empêche les usines locales de rivaliser efficacement. Cela les contraint à réduire leur production ou à fermer », expliquait Adam Zuku, secrétaire exécutif de la Tegamat, qui se confiait au média local The Citizen en juin dernier.

Agence

NIGERIA

Le pays scelle un partenariat de près de 500 millions \$ dans l’industrie laitière

Le Nigeria est le principal marché pour les produits laitiers en Afrique de l’Ouest. Le gouvernement qui cherche à réduire sa dépendance aux importations multiplie les initiatives visant à accélérer le développement de l’industrie locale avec l’appui de ses partenaires locaux et étrangers. Le Nigeria fait un pas de plus vers le renforcement de ses capacités de production de produits laitiers. Le mercredi 18 mars, le fonds souverain du pays (NSIA) a annoncé avoir signé un protocole d’accord avec la société britannique de capital-investissement privé Asset Green Ltd portant sur la réalisation d’un projet laitier. Dans un post publié sur sa page X, l’institution publique indique que ce projet mobilisera un investissement de 496 millions \$. Concrètement, il prévoit la mise en place d’un complexe agro-industriel comprenant 20 000 hectares de cultures fourragères et une ferme moderne capable d’accueillir 10 000 vaches

laitières. Ledit projet inclura également la construction d’une unité de transformation d’une capacité annuelle de 200 000 tonnes, destinée à produire du lait frais, du beurre, de la crème et du lait en poudre. « Cet investissement de 500 millions \$ dans l’industrie laitière nigériane permet de développer des infrastructures avancées couvrant l’ensemble du système de production et d’approvisionnement afin d’améliorer la production locale [...] L’objectif est de fournir des services environnementaux et de renforcer la souveraineté alimentaire et la résilience nutritionnelle nationale, tout en réduisant le volume massif d’importations de produits laitiers », a déclaré Rod Bassett, directeur d’Asset Green Ltd, dans des propos relayés par le média local The Nation. Pour l’heure, les détails concernant l’emplacement du site et le calendrier d’exécution des travaux ne sont pas encore connus. Quoi qu’il en soit, ce nouvel in-

vestissement s’il se concrétise permettra de soutenir les ambitions de croissance du gouvernement pour le secteur. Le 1er juin 2025, Abuja s’est en effet engagée à doubler sa production annuelle de lait à 1,4 million de tonnes d’ici 2030 avec l’appui du secteur privé.

Un cadre favorable aux investissements se met en place

Dans le cadre de cet objectif, le gouvernement a annoncé la mise en œuvre d’une série d’initiatives multisectorielles parmi lesquelles l’élaboration d’une feuille de route de développement de la filière, l’expansion du Programme national d’accélération de la croissance de l’élevage (NL-GAS) ou encore des projets visant le renforcement de la gestion de la santé animale. Depuis le début de l’année 2026, le Nigeria multiplie également les coopérations avec des partenaires étrangers pour renforcer la base de production

laitière à travers le transfert et le renforcement de compétences dans l’amélioration génétique, les bonnes pratiques de production ainsi que l’adoption de nouvelles technologies. À titre indicatif, le ministère en charge du développement de l’élevage a annoncé le 13 mars dernier avoir entamé des discussions avec l’ONG américaine Heifer International pour renforcer la coopération technique et la mise en place de modèles d’élevage durables et productifs, y compris dans les fermes laitières. Un peu plus tôt, le 22 février, l’organisme public annonçait également l’engagement du pays dans le projet « Initiative trilatérale pour des systèmes bovins intelligents face au climat », un partenariat trilatéral avec le Brésil et le Royaume-Uni dont l’objectif est d’améliorer la productivité du bétail grâce aux nouvelles technologies.

R I.

RDC

Les stocks pétroliers suffisants jusqu’en juin

Avec la crise au Moyen-Orient, les prix des produits pétroliers se sont envolés dans de nombreux pays en raison de leur rareté. En République démocratique du Congo, les autorités ont pris des mesures pour garantir l’approvisionnement des citoyens. Le gouvernement congolais affirme que l’approvisionnement du pays en produits pétroliers reste, à ce stade, sous contrôle malgré les perturbations observées sur les marchés énergétiques internationaux du fait de la crise sécuritaire au Moyen-Orient. Selon une note présentée lors de la 82e réunion du Conseil des ministres du vendredi 13 mars, les stocks disponibles permettraient de couvrir les besoins du pays jusqu’au mois de juin. D’après le compte rendu de cette réunion, la situation de l’approvisionnement demeure « globalement maîtrisée ». Le gouvernement indique en outre que plusieurs navires transportant des cargaisons de produits pétroliers sont attendus dans les prochaines semaines, avec pour objectif de renforcer les niveaux de stockage et d’assurer la continuité de la distribution sur le marché intérieur. Cette communication intervient quelques jours après l’évocation, le 9 mars, d’un projet de constitution d’un stock d’au moins 50 000 tonnes de carburants terrestres et d’aviation. Relayée par la RTNC et reprise par Bankable, cette option est présentée comme une mesure préventive destinée à limiter les risques de rupture d’approvisionnement dans un contexte international incertain. Sur le plan international, la note gouvernementale relie cette vigilance aux perturbations provoquées par les bombardements de l’Iran par Israël et les États-Unis, notamment autour du détroit d’Ormuz et du canal de Suez, deux routes stratégiques pour le commerce mondial des hydrocarbures. Selon le compte rendu du Conseil, ces axes concentrent respectivement environ 20 % et 10 % de la consommation mondiale quotidienne de produits pétroliers.

Agence

POINT-MARCHÉS

L'Europe poursuit sa baisse, le CAC 40 au plus bas depuis la fin juillet 2025

Dans le sillage des indices américains vendredi soir (-0,96% pour le Dow Jones, -1,51% pour le S&P 500 et -2,01% pour le Nasdaq Composite) et des places asiatiques ce matin (-3,48% pour le Nikkei à Tokyo), les bourses européennes débutent la semaine dans le rouge.

Après une heure de cotation, le CAC 40 abandonne 1,77%, à 7 530,03 points, après avoir déjà reculé de 3,87% au cours des trois dernières séances et de 10,66% depuis le début du conflit au Moyen-Orient (sans compter la baisse du jour). La tendance est la même sur les autres places européennes à l'image du DAX 40 à Francfort qui perd 1,76%, du FTSE 100 à Londres qui cède 1,84%, ou encore de la Bourse Milan qui trébuche de 2,37%. En ce qui concerne la guerre, aucun signe d'accalmie, les frappes aériennes se poursuivent de part et d'autre. De son côté, sur son réseau social, Donald Trump a annoncé hier : "si l'Iran n'ouvre pas totalement sans menace, le détroit d'Ormuz dans les 48 heures à compter de cet instant précis, les États-Unis d'Amérique frapperont et raseront leurs différentes centrales électriques, en commençant par la plus grande!". Ces menaces continuent de peser logiquement sur les cours du pétrole qui restent sur des niveaux élevés. A New York, le WTI il est à 98,12 dollars et à

Londres, le Brent de la mer du Nord se négocie contre 112,91 dollars. Sur le marché des taux, l'emprunt d'Etat français à 10 ans est au plus haut depuis mars 2011, et celui de l'Allemagne depuis mai 2011. De leur côté, les métaux précieux continuent de céder du terrain, l'once d'or abandonne 4,09%, à 4 282,35 dollars, et celle d'argent perd 5,63%, à 64,22 dollars. Le métal jaune a même perdu plus de 10% sur la semaine écoulée, sa pire performance hebdomadaire selon Reuters. Les investisseurs redoutent une poussée inflationniste avec la hausse des cours de l'or noir, ce qui pourrait contraindre les banques centrales à relever leurs taux directeurs, ce qui pèse sur les cours de l'or. Du côté des devises, l'euro cède du terrain face au billet vert (-0,42%) et se négocie contre 1,1513 dollar.

Dans l'actualité micro et macro-économique

Sur le plan macroéconomique, la séance s'annonce peu animée. Les in-

vestisseurs prendront connaissance des dépenses de construction aux États-Unis pour le mois de janvier à 15h, puis de l'indice de confiance des consommateurs dans la zone euro une heure plus tard. L'actualité des entreprises reste également limitée en Europe. En Italie toutefois, Poste Italiane a annoncé une offre visant à acquérir 100% de Telecom Italia (TIM). En Bourse, le titre Poste Italiane recule de 8,34%, tandis que TIM gagne 3,40%. L'offre valorise l'opérateur à 0,635 euro par action, soit une prime de 9,01% par rapport à la clôture de vendredi dernier. En France, Spie résiste et ne cède que

0,32%, le groupe a annoncé la finalisation de son programme de rachat d'actions portant sur l'acquisition d'un maximum de 1,25 million de titre, qui seront annulés dans les prochaines semaines. En baisse, Danone cède 0,91%, après avoir annoncé la signature d'un accord définitif pour l'acquisition du Britannique Huel, un spécialiste dans le domaine des solutions de repas complètes et nutritionnellement équilibrées. En revanche, Abivax est particulièrement délaissé et trébuche de 5,48. La société de biotechnologies doit publier ses résultats annuels ce soir après la clôture des marchés européens

APRÈS DES PROPOS DE DONALD TRUMP SUR L'IRAN
Le pétrole dégringole et les Bourses repartent dans le vert

Le président américain a annoncé un report des frappes contre les centrales électriques iraniennes, après de «très bonnes» discussions avec Téhéran. Les marchés soufflent, rassurés par des déclarations de Donald Trump sur l'Iran. Ce lundi à la mi-journée, le pétrole dégringole de près de 10%, et les Bourses européennes repartent brutalement dans le vert. C'est la conséquence de l'annonce par le président américain du report des frappes contre les centrales électriques iraniennes, après de «très bonnes» discussions avec Téhéran. «Compte tenu de la teneur et du ton de ces échanges approfondis, détaillés et constructifs, qui se poursuivront tout au long de la semaine, j'ai donné instruction au Département de la Guerre de reporter toute frappe militaire contre les centrales électriques et les infrastructures énergétiques iraniennes pour une période de cinq jours, sous réserve du succès des réunions et discussions en cours», a écrit le locataire de la Maison Blanche sur son réseau Truth Social.

Le pétrole chute

Vers 11h20 GMT (12h20 à Paris), le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, chutait de 9,63% à 101,39 dollars, après avoir brièvement perdu plus de 14%. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, perdait 9,39% à 89,01 dollars. Vers 8h30 GMT, en revanche, le baril de West Texas Intermediate, référence américaine, était en hausse de 2,10% à 100,29 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord gagnait 1,51% à 113,88 dollars. Du côté des marchés boursiers, après avoir reculé de plus de 2% dans la matinée, la Bourse de Paris prenait 1,53% vers 11h30 GMT, Francfort 1,92%, Milan 1,24% et Londres 0,18%. En Asie, l'indice Nikkei de Tokyo avait terminé en recul de 3,47% à 51.515,49 points, et à Séoul, le Kospi a sombré de 6,5%, dans un marché plombé par la dépendance de la Corée du Sud aux importations de pétrole et sa vulnérabilité aux variations des prix de l'énergie. R I.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN



COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 23 Mars 2026
Valeur : 25 Mars 2026

BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		132.4344	132.4494
1	EUR	EURO		152.7763	152.8201
1	GBP	POUND STERLING		176.1330	176.1998
100	JPY	JAPANESE YEN		83.0362	83.0664
1	CNY	CHINESE YUAN		19.1751	19.1781
1	CHF	SWISS FRANC		167.8510	167.9338
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		96.4422	96.4812
1	DKK	DANISH KRONE		20.4494	20.4523
1	SEK	SWEDISH KRONA		14.0894	14.0932
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		13.7640	13.7684
1	AED	UAE DIRHAM		36.0474	36.0662
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.2688	35.2766
1	KWD	KUWAITI DINAR		431.8044	431.9941
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.6189	45.0673
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.1008	14.1024
1	LYD	LIBYAN DINAR		20.6284	20.7341
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3284	3.3388
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		180.5546	180.5546

Trump inverse les pertes des marchés, le pétrole plonge !

Les places européennes ont démarré la semaine d'une façon morose... avant que Donald Trump ne sorte de son chapeau une de ses déclarations fracassantes. A Paris, le CAC 40 est passé une baisse de 2% à un gain de plus de 2% en quelques minutes. Le baril de

Brent a plongé de 10%. Les indicateurs avancés américains sont repassés dans le vert. "J'ai ordonné au Département de la Guerre de suspendre toute frappe militaire contre les centrales électriques et les infrastructures énergétiques iraniennes pour une période de

cinq jours, sous réserve du succès des réunions et discussions en cours", a indiqué Donald Trump peu après 12h00 heure de Paris. Il a précisé que "les États-Unis et l'Iran ont eu, au cours des deux derniers jours, des échanges très positifs et fructueux concernant une résolu-

tion complète et totale de nos hostilités au Moyen-Orient." Une déclaration qui a entraîné un retournement de tendance spectaculaire des marchés, sur toutes les classes d'actifs. Avant cela, les places boursières déprimaient et affichaient des baisses marquées, souvent supérieures

à 2%. En Asie, le début de semaine s'était soldé par des baisses de plus de 3% au Japon, et un plongeon de 6,5% en Corée du Sud. Les variations de la matinée sont toutes invalidées avec cette perspective de sortie de crise. Le baril recule, les obligations d'Etat US remontent.

C'EST LA DEUXIÈME HAUSSE EN QUINZE JOURS

Le Sri Lanka augmente de 25% les prix des carburants

Le Sri Lanka a annoncé dimanche une augmentation de 25% des prix des carburants, la deuxième en quinze jours alors que le pays est confronté à de sérieuses difficultés d'approvisionnement en hydrocarbures à cause de la poursuite de la guerre au Moyen-Orient.

R I/Agence

Ca flambe. Le Sri Lanka a annoncé ce dimanche 22 mars une augmentation de 25% des prix des carburants, la deuxième en quinze jours alors que le pays est confronté à de sérieuses difficultés d'approvisionnement en hydrocarbures à cause de la poursuite de la guerre au Moyen-Orient. Après avoir ordonné une première hausse des prix à la pompe de 8% en début de semaine, le gouvernement en a décrété une deuxième, qui fait passer le litre de sans-plomb à 398 roupies sri-lankaises (1,30 dollar) et celui du diesel à 382 roupies (1,25 dollar).

Baisser la consommation de carburant

Le Sri Lanka importe la totalité de ses besoins en pétrole, et du charbon pour la production d'électricité. Pour tenter de limiter la consommation et de préserver ses maigres réserves, son gouvernement a en outre rationné la vente du carburant, et instauré la semaine de travail de quatre jours. "La nouvelle augmentation (des prix) doit permettre de réduire de 15 à 20% la



consommation de carburant", a indiqué sous couvert d'anonymat à l'AFP un responsable de la Ceylon Petroleum Corporation. Le président sri-lankais Anura Kumara Disanayake a confié aux responsables du secteur qu'il anticipait une guerre longue au Moyen-Orient, a ajouté ce responsable. Son gouvernement a averti que le conflit remettait en cause ses efforts pour remettre l'économie du pays sur pied après la crise financière de 2022.

Cette année-là, l'épuisement de ses réserves de devises étrangères l'avait contraint à rationner nourriture, carburant et médicaments et causé une grave récession. Des manifestations violentes avaient alors contraint le président de l'époque, Gotabaya Rajapaksa, à la démission. Le Fonds monétaire international (FMI) avait accordé un an plus tard au Sri Lanka une aide d'urgence de 2,9 milliards de dollars, en échange d'une sévère cure d'austérité.

ROYAUME-UNI

L'heure n'est plus aux baisses de taux

Le comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre (BoE) a choisi de laisser son taux directeur inchangé à 3,75 % lors de sa réunion du 18 mars 2026. La décision a été adoptée à l'unanimité par ses 9 membres. Au-delà de ce maintien, la communication traduit un durcissement de ton comparé à l'optimisme affiché lors de la réunion du mois dernier. Ce changement s'inscrit dans un contexte de fortes incertitudes lié au conflit au Moyen-Orient. La hausse des prix du pétrole et du gaz a profondément modifié les perspectives d'inflation. Avant ce

choc, l'économie évoluait dans un environnement favorable à la poursuite du cycle d'assouplissement monétaire. La dynamique désinflationniste était bien en place, tandis que la croissance, bien que modeste, restait positive. La flambée des prix du pétrole et du gaz, liée aux perturbations de l'offre mondiale, a cependant modifié ce diagnostic. L'inflation devrait désormais se maintenir autour de 3 à 3,5 % à court terme avec les risques orientés à la hausse (scénario basé sur les anticipations de marché au 16 mars). Pour rappel, le rapport trimestriel de février 2026 pointait

une convergence de l'inflation proche de 2 % dès le second trimestre 2026. Les ajustements apportés au communiqué traduisent clairement la perspective d'un maintien prolongé de conditions monétaires restrictives. La BoE met particulièrement l'accent sur la persistance de l'inflation liée à la hausse directe des coûts mais aussi aux effets de second tour. Les préoccupations relatives à la croissance ont été mentionnées, mais reléguées au second plan. Par ailleurs, la banque centrale a enlevé toute « forward guidance » suggérant une trajectoire baissière

des taux. Elle se limite désormais à indiquer qu'elle « se tient prête à agir si nécessaire afin de garantir que l'inflation CPI reste sur une trajectoire compatible avec l'objectif de 2 % à moyen terme ». Une large part du message reflète sa volonté de contenir les effets inflationnistes de la hausse des prix de l'énergie. Si elle ne peut agir directement sur ces derniers, la BoE entend en revanche empêcher leur transmission à l'ensemble de l'économie, notamment via des effets de second tour sur les salaires et les anticipations d'inflation.

R I.

CANADA

La Banque du Canada maintient son taux directeur à 2,25 %

La Banque du Canada a maintenu son taux directeur inchangé mercredi, les responsables de la politique monétaire attendant de voir si la flambée des cours mondiaux du pétrole, liée au conflit au Moyen-Orient, va se transformer en un problème d'inflation plus généralisé. La décision de la banque centrale de garder son taux directeur à 2,25 % pour la troisième fois d'affilée était largement attendue, mais l'évolution future de ce taux est beaucoup moins claire. La guerre au Moyen-Orient a fait flamber les prix mondiaux du pétrole

ces dernières semaines et ces hausses se répercutent déjà à la pompe au Canada. Alors que l'inflation est retombée en février sous l'objectif de 2 % fixé par la banque centrale, le gouverneur de la Banque du Canada, Tiff Macklem, souligne mercredi dans un discours préparé que la flambée des prix de l'énergie devrait faire grimper l'inflation au cours des prochains mois. La banque centrale est disposée à ignorer cette flambée d'inflation à court terme sans réagir par un resserrement de la politique monétaire, explique M. Macklem. Il ajoute que la durée de la guerre en

Iran et son impact à long terme sur l'économie et sur l'inflation sont pour l'instant impossibles à prévoir. La hausse des prix de l'essence peut stimuler le secteur énergétique canadien, mais elle peut également freiner les dépenses de consommation, car une part plus importante du revenu des ménages est consacrée aux frais de carburant. Cependant, M. Macklem souligne que les incertitudes commerciales supplémentaires liées aux États-Unis et les tensions géopolitiques persistantes font pencher la balance des risques vers une croissance plus faible. La révision prochaine de l'accord

entre le Canada, les États-Unis et le Mexique reste une grande inconnue, dit-il. M. Macklem laisse entrevoir la possibilité de hausses des taux d'intérêt si l'inflation poursuit une tendance à la hausse ou s'étend au-delà du secteur des carburants, même si l'économie montre des signes de faiblesse. Si les prix de l'énergie restent élevés et que nous commençons à observer des signes qui indiquent que l'inflation se généralise et devient plus persistante, nous pourrions relever le taux directeur afin de freiner l'inflation.

Agence

ALLEMAGNE

Le bilan en demi-teinte de la réforme du frein à la dette

Selon deux instituts économiques, le fonds spécial alimenté par emprunt, qui devait permettre au pays de rénover des infrastructures dégradées par des décennies de rigueur budgétaire, a en fait servi, en grande partie, à financer des dépenses courantes. Triste anniversaire pour la grande réforme constitutionnelle du chancelier conservateur Friedrich Merz. Adoptée le 18 mars 2025 au Bundestag, celle-ci devait permettre à la très orthodoxe Allemagne de recourir enfin à l'endettement pour financer son réarmement et pour investir dans ses infrastructures dégradées par des décennies de rigueur budgétaire. Las, exactement un an après l'approbation de cette réforme historique qui a ouvert la voie à plusieurs centaines de milliards d'euros de dépenses nouvelles, deux instituts économiques ont publié un bilan assassin de l'un de ses deux volets. Leur conclusion : une partie des fonds dégagés grâce au recours à l'endettement a été fléchée vers des dépenses de fonctionnement, plutôt que vers des investissements de long terme, comme autorisé par les députés. La grande réforme de 2025 comportait en effet deux volets : le recours à la dette pour les dépenses de défense, jusque-là très contraintes par un mécanisme constitutionnel introduit en 2009. Et la création d'un fonds spécial de 500 milliards d'euros sur douze ans, également alimenté par emprunt. Ce fonds devait servir à la modernisation d'infrastructures sous-financées depuis des années, et dont l'état de décrépitude avait été rappelé par l'effondrement d'un pont à Dresde, en septembre 2024. Mais la publication conjointe d'études par deux instituts économiques de renom est venue raviver les critiques des tenants de la rigueur.

R.I

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Google Search utilise désormais l'IA pour remplacer les titres

Google teste une nouvelle fonctionnalité qui réécrira automatiquement les titres de vos articles préférés avant de les afficher dans ses résultats de recherche. Détectée depuis plusieurs mois par des médias américains, cette expérimentation repose sur l'intelligence artificielle.

Depuis plusieurs mois, des changements discrets ont été observés dans l'affichage des résultats de Google Search. De nombreux médias ont remarqué que certains titres d'articles apparaissaient dorénavant sous une forme différente de celle choisie par leurs auteurs. Une pratique inhabituelle, confirmée par Google, qui teste actuellement une méthode visant à adapter les intitulés affichés aux requêtes des internautes.

Des titres modifiés directement dans les résultats Google

Plusieurs journalistes ont vu leurs propres articles apparaître dans Google Search avec des titres qu'ils n'avaient jamais écrits. Des formulations différentes, parfois raccourcies, parfois totalement réorientées, et surtout générées sans validation humaine. Interrogé à ce sujet, Google a confirmé mener un test à petite échelle. L'idée, explique l'entreprise, est de piocher dans le contenu d'une page pour en extraire un titre jugé plus pertinent au regard de la requête. L'objectif est alors d'identifier le contenu d'une page qui correspond le mieux à la requête et d'ajuster l'intitulé en conséquence, cela afin de mieux capter l'attention. Dans les faits, les changements peuvent être très visibles. Un titre initialement long, construit autour d'un récit ou d'un retour d'expérience, peut être condensé en une expression plus directe. À l'inverse, certains sont entièrement reformulés, avec un angle diffé-



rent de celui choisi par l'auteur. Une évolution qui rompt inévitablement avec les pratiques habituelles du web, où les titres, même optimisés pour le référencement, restent sous le contrôle des rédactions.

Google défend un test destiné à mieux coller aux requêtes

Face aux interrogations légitimes suscitées par cette découverte, Google a précisé que ce test ne reposait pas sur une IA générative. Si un déploiement à grande échelle devait bien voir le jour, l'entreprise affirme qu'il ne s'agirait pas de créer de nouveaux titres via ce type de technologie. Le moteur de recherche indique plutôt vouloir améliorer la correspondance entre les requêtes et les résultats affichés, tout en favori-

sant l'engagement des utilisateurs avec les contenus proposés. Une logique d'ailleurs déjà appliquée au sein de ses services. Google Discover, par exemple, a déjà expérimenté la réécriture automatique de titres. Selon l'entreprise américaine, cette approche aurait donné de bons résultats en matière de satisfaction utilisateur, ce qui a conduit à une adoption plus large de cette fonctionnalité. Ce fonctionnement soulève néanmoins des questions sur la fidélité des titres affichés par rapport au contenu original. Modifier un intitulé peut en effet changer la perception d'un article, voire en altérer le sens initial. À ce jour, la fonctionnalité de réécriture des titres par IA dans Google Discover n'a pas encore été déployée en France. Mais pour combien de temps encore ?

Elon Musk visé par la justice française pour une possible manipulation de X

Le parquet de Paris a transmis le 17 mars un signalement à la SEC et au ministère américain de la Justice, soupçonnant le milliardaire d'avoir orchestré la polémique des deepfakes de Grok pour gonfler la valorisation de X et xAI avant leur introduction en Bourse en juin 2026. Elon Musk a répondu en traitant les procureurs parisiens d'« attardés mentaux ». Rebelote pour Elon Musk. Après les deux tweets de 2022 qui lui ont coûté une condamnation à 2,6 milliards de dollars par un jury californien vendredi 20 mars, le milliardaire est cette fois visé depuis Paris. La section cyber du parquet de Paris a adressé le 17 mars une « transmission spontanée d'informations » à la fois au ministère américain de la Justice et à la Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme boursier américain. Selon la conviction des magistrats, trouvée en marge d'une enquête déjà ouverte contre le réseau social X depuis début 2025, Elon Musk aurait sciemment entretenu la polémique autour des deepfakes sexuels générés par son IA Grok pour faire monter la valorisation de ses entreprises avant leur entrée en Bourse.

Un bad buzz utilisé comme levier boursier

Toujours selon les magistrats français, entre fin décembre 2025 et début janvier 2026, Grok a généré des images à caractère sexuel non consenti, y compris de mineures, au point que l'ONG AI Forensics estimait que ces contenus représentaient la moitié des images produites par l'outil sur cette période. Or, pendant ces mêmes semaines, Elon Musk a publié une vingtaine de messages sur X.com pour se réjouir des capacités de « déshabillage » de son chatbot, allant jusqu'à partager une image générée de lui-même en bikini. Hasard du calendrier, dans le même temps, les téléchargements de Grok ont bondi de 72 % par rapport à décembre 2025, selon Sensor Tower via le Washington Post, propulsant l'application dans le top 10 de l'App Store mondial, aux côtés de ChatGPT et Gemini. Mais pour les juges fran-

çais, ce n'est pas une coïncidence : la polémique aurait été « générée à dessein », alors que X perdait du terrain et que la fusion SpaceX/xAI devait être introduite en Bourse en juin 2026. xAI, de son côté, a attendu dix jours avant de rendre partiellement payante la génération d'images, sans la suspendre. Puis encore plusieurs jours pour bloquer les représentations de personnes réelles en tenues révélatrices, et seulement dans les pays où la loi l'imposait. Un calendrier qui cadre mal avec l'argument d'une réaction de bonne foi.

Paris frappe à Washington malgré tout

Elon Musk occupe aujourd'hui une position centrale dans l'administration Trump, ce qui rend toute pression diplomatique classique sur les États-Unis quasiment hors de portée pour la France. Plutôt que d'attendre une coopération interétatique hypothétique, le parquet de Paris a contourné l'obstacle en passant par les canaux institutionnels directs, le bureau d'entraide pénale internationale et les avocats français de la SEC. Une manière de déposer les éléments sur la table américaine sans que Washington puisse les ignorer formellement. Car la SEC connaît bien Elon Musk. En 2018 déjà, elle l'avait sanctionné pour avoir fait grimper le cours de Tesla de plus de 6 % avec un tweet annonçant un possible retrait de la Bourse, et lui avait infligé une amende de 40 millions de dollars. Selon Axios, le milliardaire serait par ailleurs en cours de négociation avec la SEC au sujet de son rachat de Twitter en 2022, pour solder ce contentieux avant l'introduction en Bourse de juin prochain. Elon Musk est convoqué à Paris le 20 avril pour une audition libre, avec Linda Yaccarino, ancienne directrice générale de X. D'ici là, si les autorités américaines décident de donner suite au signalement français, il aura fort à faire : gérer à la fois une condamnation californienne, une négociation ouverte avec la SEC et désormais un dossier monté à Paris sur la manipulation présumée de ses propres scandales.

Brèves

Le co-fondateur de Supermicro arrêté

Le département américain de la Justice a arrêté et inculpé Yih-Shyan « Wally » Liaw, co-fondateur et vice-président en charge du développement commercial chez Supermicro. Avec deux autres personnes (Ruei-Tsang « Steven » Chang, responsable commercial de la filiale à Taiwan, et Ting-Wei « Willy » Sun, un intermédiaire), il est accusé d'avoir expédié des serveurs équipés de GPU Nvidia d'une valeur de 2,5 milliards de dollars vers des clients chinois, en violation des contrôles américains à l'exportation. Selon la justice américaine, les inculpés ont incité des cadres

supérieurs d'une entreprise d'Asie du Sud-Est à passer des commandes auprès de Supermicro pour des serveurs haut de gamme équipés de GPU. Ils étaient ensuite expédiés vers les installations de la société à Taiwan, avant d'être livrés à l'acheteur chinois. Pour les contrôles, les accusés ont falsifié les documents et sont même allées jusqu'à fabriquer des milliers de serveurs factices et non fonctionnels dans les entrepôts.

Ecolab s'offre CoolIT Systems pour 4,75 Md\$

Des fonds gérés par KKR ont cédé le spécialiste canadien du refroidissement liquide

pour datacenters IA à son concurrent américain. CoolIT, dont le chiffre d'affaires attendu atteint 550 millions de dollars sur les douze prochains mois, conçoit et fabrique des unités de distribution de fluide caloporteur (CDU), des plaques froides et des systèmes de refroidissement direct au chip. Cette opération, attendue au troisième trimestre 2026 sous réserve des approbations réglementaires, permettra à Ecolab de doubler son marché dans le secteur IT, de 5 à 10 milliards de dollars, en combinant les technologies thermiques de CoolIT avec son expertise en gestion de l'eau et des fluides. Sur ce marché, ils sont en concurrence avec Schneider/Motivair, Vertiv (qui a racheté en 2023 CoolTera) et Delta Electronics.

OpenAI planche sur une super application

Selon le Wall Street Journal, le fournisseur IA travaille sur la fusion de plusieurs produits au sein d'une même application pour les PC. Elle comprendrait l'assistant ChatGPT, le navigateur Atlas et l'agent de programmation Codex. L'information a été confirmée par un porte-parole à CNBC. Fidji Simo, responsable des applications d'OpenAI, supervisera cette transition avec l'aide du président Greg Brockman. Cette application vise à simplifier l'expérience utilisateur et à réduire la fragmentation des services. Par contre aucune date n'a été fixée pour sa sortie.

MÊME S'ILS PRODUISENT LOCALEMENT

Pourquoi l'industrie automobile américaine veut freiner l'arrivée des constructeurs chinois

La montée en puissance des constructeurs automobiles chinois ne se joue plus seulement sur les volumes de ventes ou les prix des véhicules électriques. Aux États-Unis, elle alimente désormais un débat stratégique mêlant la souveraineté industrielle, la cybersécurité et jusqu'à la rivalité géopolitique. Une inquiétude suffisamment forte pour pousser l'ensemble de la filière automobile à demander au gouvernement de maintenir des barrières strictes... y compris contre des voitures produites directement sur le sol américain.

La pression monte autour de l'administration de Donald Trump. Mi-mars, plusieurs grandes organisations représentant l'ensemble de la filière automobile américaine ont adressé une lettre officielle à Washington pour demander le maintien de règles strictes contre l'arrivée des constructeurs chinois sur le marché américain. Parmi les signataires figurent notamment l'Alliance for Automotive Innovation, la National Automobile Dealers Association, l'American Automotive Policy Council ou encore MEMA, l'association des équipementiers. Dans ce courrier, ces acteurs alertent sur ce qu'ils considèrent comme une menace directe pour la compétitivité industrielle et même la sécurité nationale des États-Unis.

Leur inquiétude repose sur le fait que la Chine est devenue en quelques années seulement le premier exportateur mondial d'automobiles, portée par des groupes comme BYD, Geely, SAIC ou Chery. Sur le marché des véhicules électriques en particulier, ces constructeurs se distinguent par des prix souvent inférieurs à ceux des marques occidentales, mais aussi par des cycles de développement beaucoup plus rapides, capables de bouleverser les équilibres traditionnels du secteur.

Produire aux États-Unis ne suffit pas à calmer les inquiétudes

Mais le débat ne porte pas uniquement sur l'importation de voitures chinoises. Il concerne aussi les investissements industriels. Donald Trump a plusieurs fois expliqué qu'il voyait d'un bon œil l'installation d'usines étrangères sur le sol américain, à condition qu'elles créent des emplois. "S'ils veulent construire une usine et embaucher vos voisins, j'adore ça", déclarait-il récemment devant le Detroit Economic Club.

Mais sur le terrain, cette stratégie divise. L'exemple de l'équipementier chinois Fuyao, installé dans l'Ohio dans une ancienne usine General Motors, illustre les tensions. L'entreprise fournit aujourd'hui des vitrages automobiles à plusieurs grands constructeurs présents aux États-Unis, dont Ford, Stellantis ou General Motors, en s'appuyant sur des coûts de production inférieurs à ceux de certains concurrents locaux. C'est précisément cette pression tarifaire qui fragilise des sites industriels historiques.

Dans la même région, une usine concurrente implantée depuis les années 1950 a vu ses volumes chuter fortement ces dernières années et s'interroge sur sa pérennité, comme le précisait en février le



Wall Street Journal. Pour certains industriels et élus, ces investissements ont donc certes l'avantage de relancer l'activité à court terme, mais l'inconvénient non négligeable d'affaiblir le tissu productif américain à plus long terme.

Une dépendance technologique difficile à contourner

À cette question des emplois s'ajoutent les inquiétudes qui portent aussi sur la maîtrise des technologies. Dans l'automobile électrique, les composants stratégiques restent largement dominés par des groupes chinois. En 2025, les géants CATL et BYD représentaient à eux seuls plus de 55 % des batteries installées dans les voitures électriques dans le monde. Plus d'une voiture sur deux. Dans ce contexte, même le fait de produire des véhicules sur le sol américain ne garantit pas forcément une réelle autonomie industrielle si les batteries, l'électronique de puissance ou certains logiciels restent dépendants d'acteurs étrangers. Pour une partie de l'industrie et des responsables politiques, l'enjeu n'est pas la simple localisation des usines, mais la capacité des États-Unis à conserver la maîtrise de toute la chaîne de valeur automobile, à l'heure de la transition vers l'électrique et les véhicules connectés.

La voiture connectée, nouveau front stratégique

L'autre sujet qui inquiète fortement les autorités américaines, ainsi que l'industrie : celui de la voiture connectée. Caméras, GPS, mises à jour à distance... les modèles récents collectent et transmettent de plus en plus de données, ce qui rapproche l'automobile des enjeux de cybersécurité déjà observés dans des secteurs comme les télécommunications.

L'Europe confrontée aux mêmes interrogations

Derrière la question des voitures chinoises, c'est en réalité toute la compétition industrielle et technologique entre les États-Unis et la Chine qui se joue. Et finalement, ces préoccupations ne sont pas propres aux USA. En Europe aussi, l'essor des marques chinoises suscite des débats. L'Union européenne a récemment instauré des droits de douane supplémentaires sur certaines voitures électriques importées de Chine, tout en réfléchissant à des mécanismes de "préférence européenne" pour protéger son industrie. Dans le même temps, plusieurs constructeurs chinois accélèrent leurs projets industriels sur le continent. Des usines sont envisagées ou déjà en cours de développement en Hongrie (usine BYD) ou en Espagne (usine CATL à Saragosse), parfois avec une forte proportion de composants et de main-d'œuvre importés. Des "chevaux de Troie" comme Stéphane Séjourné, vice-président de la Commission européenne chargé de l'industrie, aime à les appeler. Cette stratégie rappelle les anciennes co-entreprises imposées par la Chine aux marques occidentales dans les années 1980 et 1990, qui ont contribué à l'essor technologique de l'industrie automobile chinoise.

Et l'on retrouve les mêmes soucis même en s'écartant des voitures particulières, puisque l'inquiétude gagne aussi le secteur des poids lourds électriques. Des groupes comme Sany, Sinotruk ou des start-ups telles que Windrose visent le marché européen avec des modèles annoncés jusqu'à 30 % moins chers que les camions électriques produits localement. Un différentiel susceptible de bouleverser les équilibres d'un secteur déjà sous pression.



Mots fléchés

Poutres apparentes Placèrent à un endroit		Auteur de la Chartreuse de Parme		Inspira- trice	Publié de nouveau Note de musique		Panneaux mobiles		Hobby		Fromage français Citer		Bramer
									L'amour latin Dépêche qui fut la cause de la guerre de 70				
Religieux		Mer européenne					Enflure Retirées						
					Stagnante								
Stupéfait		Ni angles, ni courbures								Après bis Tableau de Millet (Des)			
					Possessif Voies publiques				Soldat américain Prêts			Saison	Évêché normand
Equivalent		Ventilée					Plante grasse exotique Astate						
				Pays d'Asie		Érudite Plants de vigne							
Agence spatiale européenne		Piano du pauvre	Bouche cornée			Traitée des peaux brutes Lentille bâtarde							
			Orateur grec				Native Tus					Éloigna	
Rapace nocturne	Instrument à vent Lisse				Donné								Les limbes
			Exhalations Notre planète								Cérium Succès		
Releva					Groupe d'abeilles		Le plus haut col routier français						
Évêque de Lyon							Escompter		Esclave Vit de revenus réguliers				
Altières	Cordage marin Incroyable							Equerre		Amérindien			
						Petite sainte Commune girondine (La)				Poisson Entre copains			
Prophète coranique Agréable				Grandes scies Fatigué								Déplace vers le haut	Commune bretonne
			Unie					Mésaven- ture					
Fils de Zeus et d'Europe		Lettre grecque	Remboursé Pierre d'achop- pement							Coupelle de labo			
					Bande d'étoffe			Disciple					
Pris				Mourir						Extrait de la mer			

PÉTROLE

Le Brent en hausse à plus de 113 dollars

Les cours du pétrole ont ouvert en hausse, lundi, sur le marché londonien, soutenus par la poursuite de l'escalade militaire au Moyen-Orient et au Golfe. Le prix du Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, prenait 0,96% à 113,27 dollars, vers 09H50 GMT. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, gagnait 0,68% à 98,90 dollars.



ACCIDENTS DE LA ROUTE
9 morts et 270
blessés en 24
heures

Neuf (09) personnes ont trouvé la mort et 270 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique lundi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Saida avec 2 morts et 2 blessés, suite à une collision entre un véhicule léger et un bus de transport de voyageurs dans la Commune de Youb, précise la même source. Pour ce qui est du bilan des accidents de la route durant les trois jours de l'Aïd el Fitir, la Protection civile fait état de 22 morts et 999 blessés. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 16 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des dispositifs de chauffage à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas de Bordj Bou Arreridj (9 personnes) et Sétif (7).

ADE
Modification
temporaire du
programme de
distribution d'eau dans
5 communes d'Annaba

L'Algérienne des eaux (ADE) à Annaba a annoncé lundi des modifications temporaires dans le programme d'approvisionnement en eau potable (AEP) au niveau de cinq communes de la wilaya. Un communiqué de l'entreprise a précisé que cette modification concerne les communes d'Annaba, d'El Hadjar, d'El Bouni, de Sidi Amar et de la nouvelle ville Benmostefa-Benaouda (Draa Errich). Selon la même source, "cette modification intervient suite à l'opération annoncée par l'ADE de maintenance de la station de dessalement de l'eau de mer de Koudiet Eddraouche dans la wilaya d'El Tarf qui s'étalera du 24 au 30 mars". Dans ce contexte, l'ADE Annaba a affirmé "avoir élaboré un plan d'approvisionnement exceptionnel visant à combler le déficit enregistré et à assurer le service minimum au citoyen en recourant aux ressources disponibles durant cette période d'arrêt". L'entreprise rassure ses clients que "le retour au programme ordinaire d'approvisionnement aura lieu dès la reprise de l'activité de la station de dessalement et du pompage d'eau dans le réseau d'une manière normale".

APS

MARCHÉ PÉTROLIER SOUS TENSION
Les mises en garde de l'AIE

Par S. R/Agence

L'économie mondiale bascule dans une zone de turbulences d'une ampleur inédite. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le conflit au Moyen-Orient a entraîné la disparition de onze millions de barils de pétrole par jour du marché. Une contraction brutale de l'offre qui place le monde face à un défi énergétique historique et révèle, dans le même temps, les vulnérabilités structurelles du système énergétique mondial. Dans ce contexte de fortes tensions géopolitiques et de destructions d'infrastructures, l'équilibre du marché pétrolier reste suspendu à une variable clé : la capacité à rétablir durablement les flux à travers le détroit d'Hormuz. Ce chiffre, avancé par le directeur exécutif de l'AIE, Fatih Birol, dépasse à lui seul les pertes enregistrées lors des deux chocs pétroliers des années 1970. « Nous faisons face à l'équivalent de deux crises pétrolières et d'une crise gazière combinées », a-t-il déclaré, insistant sur la dimension historique de la perturbation en cours. Revenant sur son silence initial, il a reconnu que « la profondeur du problème n'était pas bien appréciée par les décideurs ». Au cœur de cette crise se trouve précisément le détroit d'Hormuz, artère stratégique par laquelle transite habituellement près de 20 % de la consommation mondiale de pétrole. Depuis le début des hostilités, ce passage fonctionne à capacité minimale, avec une chute estimée à près de 95 % des flux. Cette paralysie partielle a provoqué un resserrement brutal des marchés, propulsant les prix du brut au-delà des 100 dollars le baril, tandis que les

produits raffinés, notamment le diesel, le kérosène et le gaz de pétrole liquéfié, enregistrent des hausses encore plus marquées. Toutefois, la crise ne se limite pas aux seuls flux maritimes. Sur le terrain, les dégâts s'accumulent et compromettent durablement les capacités de production. L'AIE recense au moins quarante infrastructures énergétiques gravement endommagées dans plusieurs pays de la région, incluant champs pétroliers, raffineries et pipelines. « Même si le conflit s'arrêtait rapidement, la remise en service des installations prendra du temps », a averti Fatih Birol. « Certaines infrastructures nécessiteront au moins six mois pour redevenir opérationnelles, d'autres beaucoup plus ». Face à cette situation, les mesures d'urgence se multiplient. Le 11 mars, les États membres de l'AIE ont décidé de libérer 400 millions de barils de réserves stratégiques, une opération sans précédent dans l'histoire de l'organisation. Si cette initiative vise à atténuer la pression sur les marchés, elle demeure insuffisante pour compenser l'ampleur des pertes. « Cela aidera à rassurer les marchés, mais ce n'est pas une solution. Cela réduira seulement la douleur », a reconnu le directeur de l'agence, tout en rappelant que « la priorité absolue reste la reprise du trafic dans le détroit d'Hormuz ». Dans ce contexte tendu, l'AIE insiste sur la nécessité d'agir immédiatement sur la demande afin de limiter l'impact de la crise sur les consommateurs. Son dernier rapport propose une série de mesures concrètes et rapidement applicables. Le secteur des transports routiers, qui représente près de 45 % de la demande mon-

diale de pétrole, constitue un levier central. Le recours accru au télétravail, la réduction des vitesses sur les autoroutes, le développement des transports en commun ou encore le covoiturage apparaissent comme des solutions capables de générer des économies significatives en carburant. Parallèlement, d'autres actions ciblent les segments les plus sous tension. La limitation des déplacements aériens lorsque des alternatives existent permettrait de réduire la pression sur le kérosène, tandis que la réorientation de l'usage du GPL vers les besoins essentiels vise à protéger les ménages les plus vulnérables. L'industrie est également appelée à contribuer, notamment en adoptant des matières premières alternatives et en améliorant son efficacité énergétique. « Nous sommes en contact étroit avec les gouvernements du monde entier », a affirmé Fatih Birol. « Le rapport propose des mesures immédiates et concrètes pour protéger les consommateurs et amortir les effets de cette crise ». Une mobilisation jugée indispensable pour éviter une aggravation durable des tensions sur les marchés. Au-delà de l'urgence, cette crise pourrait marquer un tournant profond dans les politiques énergétiques mondiales. À l'instar des chocs pétroliers des années 1970, elle pourrait accélérer la transition vers les énergies renouvelables, relancer le nucléaire et renforcer l'essor des véhicules électriques. Mais, à court terme, elle pourrait également entraîner des arbitrages plus complexes, avec un possible recours accru à des sources d'énergie plus polluantes.

MASCARA

Production de plus de 5,8 millions de quintaux de légumes en 2025

La wilaya de Mascara a enregistré, au cours de l'année écoulée, une production de plus de 5,8 millions de quintaux de différents types de légumes, a indiqué, lundi, la direction des Services agricoles (DSA). Cette production, récoltée sur une superficie globale de plus de 23.000 hectares, comprend notamment plus de 2,8 millions de quintaux

de pommes de terre de saison et hors saison, plus de 700.000 quintaux d'oignons, plus de 100.000 quintaux de tomates et près de 130.000 quintaux de carottes. La production maraîchère a connu une hausse par rapport à l'année 2024, durant laquelle plus de 5,7 millions de quintaux avaient été enregistrés. Cette pro-

gression est justifiée par l'augmentation des superficies consacrées aux cultures maraîchères, ainsi que par la mise en service de plusieurs forages destinés à l'irrigation, selon la même source. La direction des Services agricoles prévoit, pour l'année en cours, une "augmentation significative" de la production de légumes dans la wilaya de

Mascara, notamment grâce à l'entrée en exploitation de nouveaux forages profonds dédiés à l'irrigation agricole, facilitée par les mesures d'accompagnement des autorités locales, ainsi que par l'extension des superficies cultivées en pommes de terre et en oignons.

APS

MDN

Plus de 111 kg de cocaïne saisis à Tizi Ouzou et Bordj Bou Arreridj

Plus de 111 kilogrammes de drogue dure de type cocaïne ont été saisis, lors d'opérations distinctes menées, dimanche, par les éléments de la Gendarmerie nationale, les services de sécurité de l'Armée et des Garde-côtes au niveau des secteurs militaires de Tizi-Ouzou et de Bordj Bou Arreridj, indique, lundi, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. Dans la dynamique des efforts déployés par

les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la lutte contre la criminalité organisée, et grâce à l'exploitation optimale de renseignements, les éléments de la Gendarmerie nationale, des services de sécurité de l'Armée et des Garde-côtes "ont saisi lors d'opérations distinctes, menées hier 22 mars 2026, au niveau du Secteur militaire de Tizi-Ouzou en 1ère Région militaire et du Secteur militaire de Bordj Bou Arreridj en 5ème Région militaire, 111.3 kilogrammes de

drogue dure de type cocaïne", précise la même source. "Ces résultats enregistrés sur le terrain dans le cadre de lutte contre la criminalité organisée, coïncidant notamment avec la célébration de l'Aïd El-Fitr, viennent une nouvelle fois confirmer la vigilance et la disponibilité des personnels de l'ANP et leur détermination à mettre en échec toute activité de ces groupes criminels", conclut le communiqué.

APS